

HISTOIRE & TRADITIONS POPULAIRES



BULLETIN DU FOYER RURAL DU BILLOT

N°152 - DÉCEMBRE 2023

HISTOIRE & TRADITIONS POPULAIRES

Histoire et Traditions Populaires

Bulletin publié par le
Foyer Rural du Billot
22, route de Beauvoir
14170 Saint-Pierre-en-Auge

www.lebillot.org

Numéro de décembre 2023 - n°152
Abonnement et adhésion à l'association : 21€
(pour un envoi du bulletin par La Poste : ajouter 10€)

Conseil d'administration / Comité de publication :

Présidente : Maï Chanu - Vice-Président : Dominique Bordeaux
Trésorière : Arlette Bouillé - Trésorier adjoint : Michel Sady
Secrétaire : Paule Bricon - Secrétaire adjoint : Christophe Robert

Membres : Liliane et Lucien Bertrand, Yvon Bouillé, Thierry Bricon, José Castel,
Mercé et Florent Chaboissier, Michel Chanu, Jean-Yves Chazal, Michel
Clémence, Claire Coeuret, Marcel Coulon, Pierre Ferrand, Roselyne et Jean-
Pierre Gallou, Mauricette Godet, Marianne Guillou, Chantal et Gérard Guillin,
Guy Hardouin, Daniel Lalizel, Majo Lecerf, Annie et Jean-Noël Motte,
Christophe Maneuvrier, Danie Maneuvrier, Françoise et Jean-Paul Meckert,
Michel Nigault, Annie Noret, Odile Plékan, Yves Robert, Adeline Robieu,
Fabienne et Olivier Storez, Franck Tirard, Évelyne Tosello,
Françoise Tramblais.

Mise en page du bulletin : Maud Thielens

En couverture : Carte postale "Scènes de la vie normande : Visite à la ferme, cueillette des
pommes", coll. particulière.

Sommaire

Avant-propos	p.5
Forum 2023 : “Chemins après l’école”	
Journaliste : le plus beau métier du monde <i>Yves Robert</i>	p.9
Tous les chemins mènent au Billot <i>Dominique Fournier</i>	p.15
Chantons sur les chemins : les chansons du Forum	p.45
La fête de la pomme 2023	
Raconte-moi la pomme <i>Christophe Robert et Dominique Bordeaux</i>	p.51
La pomme de Guillaume Tell <i>Yves Robert</i>	p.55
La journée des Manoirs	
Le Manoir du Marescot à Montpinçon <i>Michel Sady</i>	p.57
Le château de la Rivière à St-Martin-de-Fresnay <i>Dominique Bordeaux et Michel Sady</i>	p.60
Deux manoirs à Vieux-Pont-en-Auge <i>Michel Sady</i>	p.68
Saint-Pierre-sur-Dives	
La maison de retraite Saint-Joseph - deuxième partie <i>Marcel Coulon</i>	p.77
L’église paroissiale <i>Pierre Ferrand</i>	p.87
Souvenirs de la Viette <i>Gilbert Vitrouil</i>	p.97



Exposition pour la Fête de la pomme 2023 : la mise en sacs.

AVANT-PROPOS

Nous sommes heureux de vous présenter le n° 152 d'Histoire & Traditions Populaires. Nous avons fait le choix de nous appuyer sur les activités que notre Foyer Rural a organisées cette année : le Forum du 13 août, la journée Manoirs du 24 septembre et la Fête de la pomme du 21 octobre.

Le Forum a été l'occasion de prolonger la dernière Expo du Foyer en 2021 en évoquant ces chemins que nous parcourons les uns ou les autres, ici ou là. Nous publions ici les textes d'Yves Robert qui nous a parlé de son métier de journaliste et de Dominique Fournier qui nous a expliqué d'où viennent les noms de nos anciens chemins. Vous trouverez aussi les textes des chansons sur ce thème que nous a interprétées Michel Sady.

La Fête de la pomme a été bien arrosée cette année. On était bien à l'abri dans le Foyer avec nos copains de Montviette-Nature. On a vu plein de visiteurs curieux de découvrir toutes les variétés de pommes que nous avons présentées. Fred Guais, en chef d'orchestre de la manifestation, a de nouveau réussi son pari de produire du jus de pomme pour les enfants de l'école d'Ammeville. Merci à lui, à son équipe et aux producteurs frigorifiés ce jours-là. Le film des trois témoignages recueillis à cette occasion par Christophe Robert et Dominique Bordeaux a été très apprécié. Nous avons décidé d'en reproduire ici les textes. Nous avons ajouté, en clin d'œil, un petit texte d'Yves Robert à propos de Guillaume Tell, héros suisse, invité inattendu de notre bulletin.

La Journée Manoirs nous a emmené de Montpinçon à Vieux-Pont-en-Auge en passant par Saint-Martin-de-Fresnay (encore de magnifiques chemins !). C'est l'occasion pour nous de décrire ces belles demeures, histoire d'en conserver la mémoire et de vous donner envie de venir à la Journée de 2024 si vous avez raté celle de 2023.

Nous vous proposons également deux textes consacrés à l'histoire de Saint-Pierre-sur-Dives : l'église paroissiale aujourd'hui disparue par Pierre Ferrand et la suite de l'article sur la maison de retraite Saint Joseph que Marcel Coulon a proposé dans le numéro précédent.

Pour terminer, Gilbert Vitrouil vous invite dans les jolis méandres de la Viette en partageant avec vous ses souvenirs. Vous verrez que le chemin qu'emprunte cette rivière n'est pas rectiligne et que c'est certainement pour cela qu'il en parle si bien.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris les récents décès de Jean Trambiais et de Claude Castel. Ils étaient des piliers de notre association depuis des années et ils vont nous manquer. Nous présentons nos très sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches. Ce bulletin leur est dédié.

N'hésitez à nous faire part de vos réactions et réflexions à propos de ces textes.

Bonne lecture !

L'équipe du Foyer Rural du Billot
Décembre 2023



Une équipe du Foyer lors du ramassage des pommes le 17 octobre 2023.

FORUM 2023 :
“CHEMINS APRÈS L'ÉCOLE”

JOURNALISTE : LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE

Dans le dernier bulletin, je vous ai conté mon apprentissage de typographe dans une imprimerie caennaise. Cette fois, j'évoque ma carrière de journaliste. Et le journalisme, c'est le plus beau métier du monde ! Il permet d'entrer en contact avec quasiment la terre entière. Encore faut-il avoir un sens de la curiosité et de l'écoute. Quarante ans à l'affût m'ont permis d'approcher bon nombre de mes semblables avec un brin de chance et beaucoup d'intérêt.

Un métier venu à moi par accident

Pratiquant le football, victime d'un souffle au cœur, très vite, j'ai été contraint d'abandonner le sport. Typographe à l'époque, j'ai fait part de mes regrets à un collègue : « L'ambiance sportive me manque ! ». L'ami s'est voulu rassurant : « Pourquoi ne tentes-tu pas les comptes-rendus sportifs ? Les journaux recherchent des pigistes, je suis sûr que ça te plairait ».

En allant frapper à la porte de "Paris-Normandie" à Caen, j'étais loin de me douter que ma démarche serait décisive pour mon avenir professionnel. Accueilli par André Gosset, patron des sports, je me vis confier mon premier reportage : un match de basket féminin, disputé en plein air sur le plateau de Colombelles opposait l'US Normandie à la Petite A de Flers. Pardon d'avoir oublié le score...

Durant trois ans j'ai multiplié les articles dans les genres les plus divers : le sport en général, mais aussi les comptes-rendus de bal : le mu-sette était roi sur les parquets caennais. A mon retour d'Algérie, j'ai été reçu par le patron de "Paris-Normandie" à Rouen pour un entretien

d'embauche. Je me souviens qu'il m'a posé une question à 10 000 dollars : « A la place du Général de Gaulle, qu'auriez-vous fait en Algérie ? ». Ma réponse a dû le satisfaire car il m'a confié un poste à plein temps à Lisieux ! J'y suis resté quinze ans avant d'être nommé sur la Côte fleurie à Honfleur et Trouville-Deauville, puis à Bernay, à Evreux et enfin à Rouen où j'ai terminé ma carrière en octobre 1997. Quarante ans à jouer les gref-fiers du temps, à conter les joies et les malheurs, à décrire les événements et à multiplier les rencontres.



Le reportage qui m'a le plus étonné

C'est le mariage de Gabriel et Isabelle, 187 ans à eux deux. Les mariés sont arrivés sans leurs parents et ça n'a surpris personne. Au milieu de l'assemblée, une gamine de 8 ans assistait au mariage de son arrière-père ! Le vin d'honneur fut servi à la Maison des Jeunes et le couple choisit Lourdes pour son voyage de noces. Ça ne s'invente pas !

J'ai aussi eu le privilège d'annoncer, le premier, la venue du Pape à Lisieux. Le tuyau m'avait été offert par un proche de la Préfecture. Par ailleurs, il faut aussi toujours approcher les petits, les sans-grade, bien plus précieux que les gens du sommet qui ne pensent qu'à soigner leur image. Ces gens de l'ombre sont très sensibles à l'intérêt qu'on leur porte par un bonjour, un sourire, un bon mot ou une plaisanterie. L'actualité ignore l'heure, joue du hasard et des choses avec insolence. En retour, elle apporte l'ivresse de la découverte, le charme de l'imprévu et l'enthousiasme qui gomme le doute.

L'objectivité est un leurre, l'honnêteté une règle absolue. A mes débuts, me présentant chez un hôtelier, l'homme me lança : « Paris-Normandie ? Vous êtes routier ? » C'était un peu vrai car j'ai fait de la route. Le métier m'a conduit à Las Vegas dans les pas de Mireille Mathieu, marraine du nouveau spectacle du Moulin Rouge et au Zaïre, déchiré par la fuite de Mobutu. J'ai eu l'occasion d'engranger des souvenirs, des images, des anecdotes.

Histoires vraies

A la veille de célébrer les mérites d'un jeune résistant abattu par les nazis auquel une stèle est dédiée, je rencontre ses parents. La photo du disparu trône sur le téléviseur, marquée d'un crêpe noir. Au terme de l'entretien, j'ose une question : « Avec le recul, comment ressentez-vous l'hommage rendu à votre fils ? » La réponse du père tombe, brutale : « On ne fait pas d'omelette sans casser les œufs ... ». Inutile de préciser que l'appréciation n'a pas figuré dans l'article.

Plus drôle : au conseil municipal de Livarot, à l'heure des questions diverses, un élu interroge sur la possibilité d'installer des vespa-siennes. La proposition déclencha le courroux d'un adjoint « Pas d'accord, ils mettront leurs scooters où ils veulent ! »

Ma première frayeur professionnelle a été ne pas avoir trouvé l'église de Mesnil-Guillaume à temps pour la remontée d'un coq flam-bant neuf au sommet du clocher. Qu'à cela ne tienne, Kléber Méric, le couvreur de Beuvillers se voulut rassurant « Inutile de t'en faire mon gars, on va le redescendre... ». Sitôt dit, sitôt fait, le volatile fut immortalisé posant dans les bras des couvreurs. Difficile de penser que de nos jours, pareille compréhension serait encore de mise.

Plus près de nous, en fin de carrière, j'ai réalisé un reportage dans des conditions assez rocambolesques. A la veille de la dissolution décidée par Jacques Chirac, je souhaite rencontrer Jean-Louis Debré,

alors ministre de l'intérieur. L'élu de l'Eure avec qui j'ai noué des relations cordiales, me fixe un rendez-vous un dimanche après-midi au repas des anciens de Damville, près d'Évreux. A l'heure du dessert, la salle est comble, très enfumée avec un brouhaha persistant. Impossible de travailler dans ces conditions ! Au dehors j'aperçois l'ambulance des pompiers. Je propose à Debré de nous y installer, ce qu'il acceptera bien volontiers, m'avouant que c'est la première fois qu'il se confie dans de semblables circonstances ...

A la retraite, huit livres de souvenirs et de rencontres

A l'heure de la retraite, pas question de poser le stylo. J'ai publié huit livres. Dans l'un d'eux, j'ai rassemblé mes rencontres à travers la Normandie, avec artistes, écrivains, gens du spectacle, voire anonymes qui ont inscrit leur nom dans l'histoire. A Saint-Julien-de-Mailloc, j'ai ainsi croisé Kléber Berrier, le dernier taxi de la Marne (cf. Bulletin n° 150). Il avait une tonne de souvenirs et rien ne lui faisait plus plaisir que de conter son aventure.

Autre normand rencontré : André Ronnelle, ancien-chef pilote de l'Aéro-club de Deauville, compagnon de Jean Mermoz, qui eut la surprise de découvrir sa photo dans un livre d'histoire, évoquant l'Aéropostale.

Sur le plateau de l'émission "la Marche du Siècle", Mgr Gaillot, évêque d'Évreux, invité de Jacques Higelin, battait la mesure quand l'éternel troubadour a bondi pour chanter « Tête en l'air, sur la Terre comme au ciel ». Les deux hommes ont lié connaissance au cours d'une manifestation en faveur des sans-abris. Le chanteur a offert un bonbon à l'évêque !

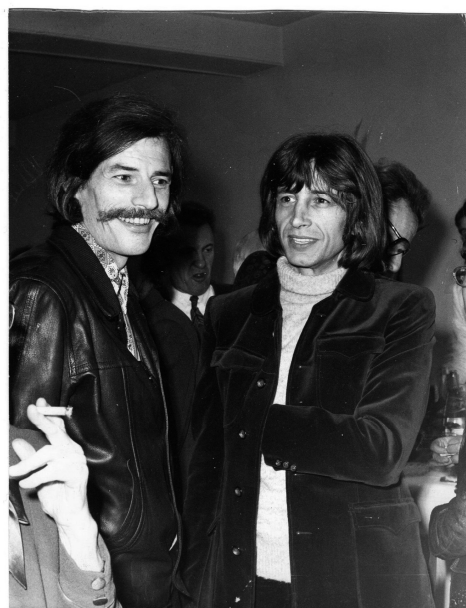
J'ai le regret de ne pas avoir permis à Jean Nohain de revoir Épron, le village de la radio, reconstruit grâce à la collecte des anciens billets

de cent sous de l'époque lancée par lui sur les ondes. « On aurait pu donner mon nom à une petite rue », soulignait-il, empreint de nostalgie.

Je répondrai d'avance à la question que vous vous posez peut-être : « Quel est l'homme qui vous a le plus marqué ? » : l'Abbé Pierre. Étonné lui-même par la place qu'il occupait dans le cœur des français, il s'est voulu humble jusqu'au bout de sa vie. « Me canoniser serait une erreur, vous verrez il y en aura d'autres ». On les attend encore...

J'ai aussi apprécié la sincérité de Lény Escudéro. Ce chanteur célèbre dans les années 1960 avait une âme de bohémien. C'était un type à part, épris de liberté et de justice. Il confiait : « il y a belle lurette que le Père Noël ne lit plus mes lettres. »

Le coup dont je suis le plus fier est d'avoir fait chanter Jean Ferrat dans la chorale d'un abbé, sur la scène du cinéma Royal à Lisieux. Retrouvé plus tard dans l'Ardèche, chère à son cœur, il me révélait, amusé : « pareille chose ne pouvait se passer qu'à Lisieux ».



Jean Ferrat et Lény Escudéro

Voilà donc ce chemin dont vous connaissez maintenant l'itinéraire. Je suis ravi d'avoir partagé, en votre compagnie, ce coup de rétroviseur dans ma vie professionnelle.

Yves ROBERT

TOUS LES CHEMINS MÈNENT AU BILLOT

(SUR QUELQUES NOMS DE CHEMINS VERS LE BILLOT ET AILLEURS EN NORMANDIE)

Tous les chemins mènent au Billot, comme auraient pu dire Anne Boleyn, Mary Stuart ou son infortuné petit-fils Charles 1^{er} d'Angleterre¹. S'il en est un petit nombre dont le nom est digne d'intérêt, la très grande majorité d'entre eux se contentent d'indiquer prosaïquement d'où ils viennent et où ils vont, tels que par exemple *le Chemin du Billot à Livarot* ou encore *le Chemin vicinal du Billot à Vimoutiers*, signalés par le cadastre napoléonien de 1834. Ces noms ne sont guère édifiants, si ce n'est que parfois ce type d'odonyme (nom de voie) a pu préserver un ancien toponyme (nom de lieu) dont il ne subsiste plus aucune autre trace actuelle. Mais de manière générale, plus intéressants pour nous sont les chemins nommés pour eux-mêmes et non par rapport au lieu auquel ils mènent. Ce type de dénomination, grâce à un adjectif ou un autre élément, est le plus souvent l'indice d'une ancienne particularité de nature ou d'aspect, ou d'un lien avec la topographie, la flore, la faune, l'usage ou la fonction de cette voie.

De tels noms sont relativement rares, ou tout au moins assez clairsemés ; aussi nous sera-t-il parfois nécessaire de nous éloigner du Billot pour rencontrer quelques sujets de choix.

1 - Cependant, comme le chantait le Sentimental Bourreau de Bobby Lapointe :
Pourtant couper des têtes / Disait-il, ça m'embête / C'est un truc idiot / Ça salit
mon billot...

1. — Le mot *chemin*.

Le mot **chemin** (forme dialectale normande **quemin**, plus rarement **quamin**), qui désigne aujourd'hui une voie rurale, constitue l'un des rares héritages gaulois de la langue française. Sa persistance actuelle atteste de l'importance du réseau viaire en Gaule avant même l'invasion romaine, puisque son synonyme latin *via*, d'où procède le mot *voie*, n'est jamais parvenu à le détrôner. Indirectement, il représente la trace des nombreux échanges économiques pratiqués par les Gaulois, avant même la conquête romaine².

En outre, il est essentiel de noter que, dans la langue courante, le mot *route* n'a supplanté *chemin* que très tardivement (au 18^e siècle), preuve supplémentaire de la longue vivacité du terme en français. Si, dans l'usage français contemporain, le *chemin* est généralement de moindre importance que la *route* et ressenti comme plus local, on constate cependant une régulière fluctuation d'emploi dans certains documents, tels que les annuaires téléphoniques, où LE CHEMIN DU MOULIN, pour prendre un exemple courant, alterne presque systématiquement avec LA ROUTE DU MOULIN. L'intérêt de tels documents est que l'on y voit s'opposer régulièrement l'usage courant ou populaire d'une part, et l'usage administratif de l'autre.

2 - LACROIX, p. 214-215.

☞ Le mot *chemin* / *quemin* ~ *quamin*, d'origine gauloise, nous est parvenu par l'intermédiaire du latin populaire *camminus* "chemin", attesté par le latin médiéval *camino* au 7^e siècle. Il représente une réfection en *-inus* (par changement de terminaison) du gaulois °*cammano-* "action d'aller, de marcher", puis "chemin, route". Ce dernier terme est un dérivé thématique °*camman-o-* < celtique commun °*kang-sman-o-* du radical °*camman-* < celtique commun °*kang-sman-* (ce dernier étant à l'origine, entre autres, de l'ancien irlandais *céimm* "marche, pas", du gallois *cam* et du breton *kamm-ed*) < indo-européen °*kng^h-sm(e)n-*, forme suffixée en *-s-men-* (nom d'action) de la racine °*keng^h-* "marcher" au degré zéro³.

En gaulois, à côté du mot °*camman-o-* < °*kang-sman-o-* existait un radical *cing-* "marcher, aller" directement issu de l'indo-européen °*keng^h-* "marcher", variante phonétique probable de °*g^heng^h-* "aller". Cette dernière racine semble elle-même représenter une forme à reduplication et nasalisation, en relation avec °*g^hē-* < °*g^heə-* "laisser aller" (cf. anglais *to go* "aller" ; ancien scandinave *gata* "chemin, passage", d'où certains toponymes normands terminés en *-gate*).

☞ Pour tous ceux qui ont la fibre patriotique gauloise et l'amour des rapprochements tordus, on remarquera au passage qu'au radical verbal gaulois *cing-* "aller" se rattache le mot *cinges* (forme combinatoire *cingeto-*) "guerrier, héros", littéralement "celui qui va, celui qui s'avance (au devant de l'ennemi)". C'est ce terme qui entre dans la composition du nom de Vercingétorix, soit *Uer-cingeto-ris* "suprême roi des guerriers", apparenté ainsi d'assez loin au *chemin* gaulois et au *gata* scandinave.

3 - VENDRYES, p. C-54 ; LAMBERT, p. 192.

L'une des plus anciennes attestations de l'emploi de ce générique en Normandie est le nom du CHEMIN DE BEAUMONT-LE-ROGER à Selles [27], qui figure sous une forme encore latinisée *cheminum* dans le cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux⁴ : *cheminum, id est viam, quod ducit Bellimontem* (1158), "le chemin, c'est-à-dire la voie, qui mène à Beaumont". Après avoir simplement écrit *cheminum quod ducit Bellimontem* "le chemin qui mène à Beaumont", le scribe a rajouté dans l'interligne *id est viam* "c'est-à-dire la voie", glosant ainsi le mot populaire d'origine gauloise *cheminum* par son synonyme latin plus "noble" *via*. On tient ici la preuve que, dans ce cas précis, les deux termes étaient synonymes, mais aussi qu'ils n'appartenaient pas au même registre : *cheminum* est le terme usuel français *chemin* déguisé pour l'occasion en mot latin, mais *via* est le "vrai" mot latin, celui des gens chics, instruits et linguistiquement corrects.

Il n'empêche, ainsi que nous l'avons rappelé un peu plus haut, que c'est le mot **chemin** qui s'est très nettement imposé en français au détriment de son concurrent **voie** issu du latin classique *via*, statistiquement plus rare en toponymie comme dans la langue courante, où il est restreint à certains emplois particuliers. Nous en voulons pour autre témoignage encore l'ensemble des attestations latinisées du CHEMIN ARQUOIS ou CHEMIN D'ARQUES, relevées dans une soixantaine de localités différentes de Seine-Maritime, et parmi lesquelles on ne note qu'une seule occurrence du générique *via* à Saint-Pierre-le-Vieux (*ad viam Arkeise* 1239).

4 - ROUET, p. 90, § A94.

	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e
<i>caminium</i>	x									
<i>cheminum</i>	1124	1215								
<i>keminum</i>	1151 (?)	1201	1308							
<i>chiminum, -us</i>	1156/1179	1247								
<i>caminum</i>		1226								
<i>kiminum</i>		1227								
<i>queminum</i>		1240	1321							
<i>kimin</i>		x								
chemin		1266	x	x	x	x	x	x	x	2023
quemin		1296	x	x	x	x	x	x	x	2023
<i>quaminum</i>			1312							
<i>quamin</i>			1340							
chemyn					1514					

**Apparition du générique *chemin* dans les odonymes normands
(les formes latinisées sont en italiques).**

2. — Le mot *rue* et le type Quévruue.

Il est évident que le mot *chemin* n'est pas le seul appellatif à avoir désigné ce que nous nommons aujourd'hui un "chemin". Il n'est pas possible ici, faute de temps, de les étudier tous, mais il en est un autre qu'il nous semble nécessaire de mentionner, à savoir le mot *rue*, qui est en relation avec plusieurs noms de chemins locaux.

2.1. — Le mot *rue*.

Le mot **rue** fait assez tardivement son apparition dans les textes normands en tant qu'appellatif, puisqu'il tend à remplacer sa traduction latine *vicus* en gros à partir du 14^e siècle (beaucoup plus rarement aux 12^e et 13^e siècles). Il est issu du latin *ruga* "ride, pli", puis plus tardivement, par analogie de forme, "chemin (bordé de maisons)". Sa première attestation française connue, certes sous forme latinisée, est datée de 970 (*rua fabroria* ou "rue aux fèvres" à Poitiers).

☞ Le mot *rue* est issu du latin *ruga* "ride, pli", puis tardivement "chemin (bordé de maisons)". Ce dernier repose sur l'indo-européen °**rūg-**, variante de °**rūk-**, degré allongé de la racine °**ruk-** "rugueux", élargissement de °**reu(ə)-** "briser, arracher", etc. Sur cette dernière racine a été formé par exemple le latin *ruere* "s'effondrer ; faire tomber", d'où *ruina* "effondrement", à l'origine du français *ruine*.

Le mot *rue* s'apparente ainsi aux adjectifs français *rugueux* (du latin *rugosus* "ridé") et anglais *rough* "rugueux" < germanique commun °**rūhaz** < indo-européen °**rūk-o-s**. À cette riche famille de mots se rattachent également, par exemple, le grec *órugma* "fossé, tranchée", le lituanien *raukas* "ride" et le sanskrit *rūkṣás* "rugueux".

La première mention du latin médiéval **rua** “rue” en Normandie semble être représentée, avec le sens de “hameau”, par LA RUE-SAINT-ANDRÉ (*rua Sancti Andree* 1080), appellation primitive de Saint-André-sur-Cailly, en Seine-Maritime. Cette commune est contiguë à celle de LA RUE-SAINT-PIERRE, *rua Sancti Petri* à la même date, puis *la Rue Saint Pierre* en 1261/1266, *Vicus Sancti Petri* en 1337. Au sens de “voie urbaine”, la plus ancienne attestation paraît être à Sées [61] celle de la *rua Manseisa* ou RUE MANÇAISE “rue du Mans”, figurant en 1108 dans le cartulaire de Saint-Martin.

Ce mot **rua** est bien sûr le déguisement en latin médiéval du français *rue*, par simple ajout de la terminaison féminine *-a*. À ce propos, qu’il nous soit permis de revenir un instant sur l’affirmation de Lucien Musset⁵ selon laquelle “*rua* manque en Normandie, où l’on n’emploie que le classique *vicus*, sauf peut-être à Sées”. Certes, *rua* est relativement rare, nul ne le contestera ; cependant, il est loin d’être inconnu : ainsi, on le rencontre encore avec la valeur de “hameau” dans la première mention de BOUGERUE (*Bulgirua* 1123), nom primitif de Saint-Germain-Village [27], et encore, au 13^e siècle, dans celle de FROIDE RUE (*Freiderue* 1232, *Frigida rua* 1237) à Ourville-en-Caux [76], et de LONGUERUE (*Longa rua* 13^e s.) dans le canton de Buchy [76]. Avec le sens de “voie urbaine”, voici à Caen la RUE FROIDE, notée *in frigido vico* en 1113/1127, *in frigida rua* à la fin du 12^e siècle, et la NEUVE RUE, aujourd’hui RUE NEUVE SAINT-JEAN, notée *nova rua* en 1156 ; avec le sens de “chemin”, “voie rurale”, LA RUE DE L’ARBRE (*ruam de Arbore* 1272, *vicum Arboris* 1272, *queminum de Arbore* 1277), ancienne voie à Hautteville-Bocage [50] ; et, avec une valeur indéterminée (mais désignant sans doute un hameau), la mention en 1282 d’un lieu qui a pu être °RUEVAL (?) à Préaux-Saint-Sébastien [14], sous la forme *in parrochia Sancti Sebastiani de Pratellis ad Ruam vallem*, “dans la paroisse de Saint-Sébastien-de-Préaux à °Rueval”.

5 - MUSSET, p. 132, n. 7.

Le sens de base de “voie bordée de maisons” du mot **rue** aboutit, nous venons de le voir, à plusieurs emplois différents du mot. Dans les villes, le mot *rue* désigne ce que nous appelons aujourd’hui une “rue”, emploi attesté depuis le début du 12^e siècle par la RUE MANÇAISE à Sées, que nous avons déjà rencontrée. En toponymie rurale, il conserve le sens de “groupe de maisons le long d’une route ou d’un chemin” qui a d’abord été le sien, voire celui de “bourg”, “hameau”, lorsqu’il s’agit d’un village.

C’est ainsi que de très nombreux hameaux, et plusieurs communes ou anciens fiefs portent en Normandie comme ailleurs le nom de *rue*. En ce sens, on note son emploi dès la fin du 11^e siècle. Citons entre autres LA VIEUX-RUE (*Veterem vicum* ~1210, *Vetus vicus* 1337, *la Vieu Rue* 1431), commune de Seine-Maritime ; LA FROIDE RUE (*Frederue* 1234), hameau à Robehomme, aujourd’hui Bavent [14] ; L’AUBERUE (*masuram de Osberrua* 1227), lieu-dit à Grainville-la-Teinturière [76],



La Vieille Rue (1835) à Saint-Georges-en-Auge et Saint-Martin-de-Fresnay.

qui représente dans ce cas la *rua* d’Osbern, nom de personne d’origine scandinave, et non une *aube rue* ou “rue blanche”, comme la forme moderne du nom inciterait à le penser ; la RUE DAME OSANNE (*la couture de la Rue Dame Osane* 1261/1266), ancien lieu-dit à Surtauville [27] ; LA RUE BRAOUSE (1287) “rue boueuse”, ancien lieu-dit à Sainte-Croix-Grand-Tonne [14], etc.

Dans certains cas, la *rue* désigne également un chemin rural bordé de haies, de fossés ou de murs, sans nécessairement faire nécessairement allusion à la présence de maisons. C’est le cas par exemple dans le Calvados à Saint-Georges-en-Auge et Saint-Martin-de-Fresnay (*Vieille Rue ou Chemin de la Cosmerie à la Commune du Tilleul ; Ch. de la vieille rue* 1835) ou encore Vaudeloges (*la vieille rue* 1835), où le nom de VIEILLE RUE s’applique à ce genre de chemin, de même que la RUE DU TAILLIS (1835) dans cette dernière commune.

2.2. — Le type *Quévrue*.

Le type toponymique QUÉVRUE ou QUÉVERUE (et ses multiples variantes graphiques ou phonétiques) repose sur l’ancien normand *keve rue, queve rue* “chemin creux, rue creuse”. L’adjectif *quef, kef* “creux” est le produit dialectal normano-picard régulier du latin *cavus*, de même sens, et dont la forme phonétique française *chef* est attestée par exemple dans le nom du Chefresne, commune du canton de Percy [50], “le frêne creux”, ainsi que dans les toponymes ornaïs Chédouit à Boucé et Chédouet aux Ventes-de-Bourse, de l’ancien normand *chef douit, chef douet* “le ruisseau creux”⁶.

6 - Les toponymes romans *Chédouit, Chédouet* sont au scandinave *Houlbec* “ruisseau creux” ce que *Quévrue* est à *Houlgate* “chemin creux”.

On remarquera dans certaines des formes qui suivent une interférence ancienne entre *quef*, *kef* / *chef* “creux” suivi du *r*- initial du mot *rue*, et *quievre*, *quevre* / *chievre* “chèvre”, donnant parfois l’impression qu’il s’agit d’un “chemin aux chèvres”. Un tel sens n’est pas impossible dans quelques cas, particulièrement avec les formes sans article ; cependant, ce mode de formation archaïque serait inhabituel avec un toponyme déterminé par un article, de formation plus tardive, tel que LA QUIÈVRERUE. En outre, nous n’avons pas inclu ici la plupart des noms de type QUÉVRU, à terminaison systématiquement masculine, qui correspondent généralement à un *quefru* “ruisseau creux” ; une exception est le lieu-dit CHEVRU à Occagnes [61], loin de tout ruisseau mais proche d’un chemin creux et aussi d’anciennes carrières. Étant donné que cette graphie alterne parfois avec celle de QUÉV(E)RUE dans plusieurs attestations, on peut aussi penser que des confusions ont pu s’opérer, et que certains “ruisseaux creux” sont en réalité des “rues creuses”, ou inversement.

Ces noms commencent à apparaître au 13^e siècle dans notre documentation. Le plus ancien d’entre eux est QUÉVERUE à Surtauville [27], attesté vers 1261/1266 sous la forme *eu camp de Keve Rue*, qui ne souffre d’aucune ambiguïté. Il est suivi de près par LA CHIEVRE RUE (1269) à Émondeville [50], dont l’article peut laisser penser qu’il s’agit bien initialement d’une *cheve rue*. Il en va sans doute de même avec le lieu-dit et hameau de QUÉVRUE à Sainte-Marguerite-de-Viette et autrefois à Mittois [14], mentionné sous la forme *la quievrierue* à la fin du 13^e siècle, mais *Queverue* en 1464 et par la suite. À ce nom se rapportent le CHEMIN DE QUÉVRUE à Boisse, Mittois et Sainte-Marguerite-de-Viette (*vicum qui ducit a la quievrierue f-13^e s., le Chemin tendant au Bois de queverue* 1566), le BOIS DE QUÉVRUE à Mittois et Sainte-Marguerite-de-Viette (*Bois de Queverue* 1464, *bois de Queuvreux* 1576, *bois de Queuvreue* 1683, *Bois de Quevru* 1720, *Bois de Quefverue* 1753/1785), et plusieurs autres microtoponymes.



LE BOIS DE QUÉVRUE sur la carte de Mariette de la Pagerie, 1720.

Il ne semble pas y avoir de doute pour rattacher à cette série QUÉVRUE (*Quevrue* 1753/1785) à Baynes, aujourd'hui Sainte-Marguerite-d'Elle ; LA QUÉVRUE (*la Quevrue* 1835, 1836) lieu-dit à Brouay ; QUÉVERUE (*Quevrue* ; *le quevreux* 1827, *Quéverue* 1883) à Burcy ; ou encore LA QUEVERUE à Castillon-en-Auge, tous dans le Calvados. Nous avons évoqué le cas de CHEVRU, lieu-dit à Occagnes [61], dont le site suggère plutôt un "chemin creux", en dépit de la finale masculine. Par contre QUÉVRUS à Saint-Georges-d'Aunay [14] (*Quevru* 1753/1785, *Quévru* 1811, 1835/1845, *Queverus* 1847, *Quévrue* 1883), dont on ne dispose que d'une forme féminine tardive et d'origine douteuse, est très certainement un "ruisseau creux". Le hameau est en effet situé près d'un petit cours d'eau encaissé, affluent rive droite de l'Odon.

C'est en Seine-Maritime que l'on rencontre les formes en CHIÈVRE- / QU(I)ÈVRE-, dont certaines pourraient éventuellement représenter une "rue aux chèvres" : CHIÈVRE RUE (*Chievre Rue* 1420) à Elbeuf-en-Bray ; LA CHÈVRERUE (*la Chevrerue* 1757) à Bénouville ; LA QUÉVRERUE ou LES QUÉVRERUES à Saint-Saire (*chemin de la Quevrerue* 1508, *lieu nommé la Quiévrerue* 1511, *lieu nommé les Quévrerues* 1535, *la Quiévrerue* 1565, *chemin de la Quevrerue* 1778) ; QUIÉVRERUE à Ancourt et Sauchay (*voie de Quiévrerue* 1336, *Quiévrerue* 1561) ; à Bréauté (f-13^e s.) ; ainsi qu'à Saint-Martin-l'Hortier (1514). C'est en tout cas ce dernier sens qui est celui de l'actuelle RUE CREVIER à Rouen, désignée en 1228 sous le nom de *vicus caprarius* ou "rue chevrière", puis sous sa forme dialectale *rue Quevriere* (1333, 1424), d'où par métathèse *rue Creviere* dès le 15^e siècle. La forme actuelle *Crevier*, attestée au début du 19^e siècle, est due à une altération mal expliquée. C'est une rue à forte pente dans un ancien quartier rural, et son nom pourrait avoir un sens métaphorique, "le chemin pentu, la rue pentue où seules les chèvres peuvent aller", tout aussi bien que le sens propre, "la rue par où on mène les troupeaux de chèvres".

3. — Préservation d'anciens toponymes.

Parmi les innombrables noms de chemins évoquant les lieux que ces voies relient, et qui ne présentent, comme nous l'avons dit, qu'un faible intérêt, il en est quelques-uns dont le mérite est de préserver un toponyme aujourd'hui disparu. Nous en relèverons deux exemples à Saint-Georges-en-Auge, dont nous avons relevé les attestations orales vers 1985 : le CHEMIN DE LA GARENNE DES SUES et le CHEMIN DE LA FONTAINE DES BANCS.

Le premier, dont la localisation est incertaine, s'explique par le terme d'ancien français *seu* resté en Normandie d'emploi régional ou dialectal sous les formes *seu*, *seue*, *sue*, *chue* "sureau" (du latin *sabucus*). *La Garenne des Sues* est donc la garenne où il y a des sureaux.

Le second se situe vers la Cosmerie à Saint-Georges, et fait référence à une ancienne source et mare dite *Fontaine des Bancs*. Cette appellation pose un problème d'interprétation, le mot [bã], *banc* ou *ban*, ne permettant aucune hypothèse plausible dans ce cas.

4. — Quelques chemins particuliers.

Nous examinerons ici quelques types odonymiques fréquents en Normandie, dont on peut relever certains exemples plus ou moins locaux.

4. 1. — Chemins larronniers.

Les types *Chemin aux Larrons*, *Chemin Larronneux*, *Chemin Larronnier*, etc., font référence à une voie rurale située à l'écart (souvent en limite de commune), loin des regards, et à leur possible usage par des malfaiteurs soucieux de discrétion. L'ancien féminin *larronesse* s'applique lui aussi à un tel chemin, en cas d'emploi d'un appellatif féminin tel que *sente* ou *voie*, parfois élidé. On retrouve en effet régulièrement ce suffixe féminin *-esse*, parfois attesté à date ancienne sous sa forme dialectale normande *-esche*, *-èche*, dans divers odonymes similaires, tels que la SENTE MONNERESSE ou "sente des meuniers", chemin et lieu-dit à Bernay [27] (*Sente Monneresse* 1466), ancien chemin à Ratiéville (*sente monneresse* 1466), aujourd'hui Les Authieux-Ratiéville [76], ou encore, toujours en Seine-Maritime, la VOIE MONNERESSE, "chemin des meuniers", ancien chemin à Tourville-les-Ifs (*via monnersche* 1207, *chemin monnerez* 1412), Ypreville (*voie monneresche* 1422, 1462), etc.

On trouve ainsi un CHEMIN LARRONNIER (*Chⁱⁿ Laronnier* 1834, *Chemin Laronnier* 1834, 1835) ou “chemin des voleurs” à la frontière de La Gravelle (aujourd’hui Montviette) et de Heurtevent [14], qui se prolonge brièvement sur le territoire de Montpinçon où il traverse la forêt.

Un exemple plus ancien de ce type est fourni par la SENTE LARRONNESSE (*semitam dictam Larronnesse*) mentionnée en 1310 par le cartulaire de la Sainte-Trinité de Beaumont-le-Roger⁷ à Saint-Léger-le-Gauthier, aujourd’hui Plessis-Sainte-Opportune [27], en relation avec une sentence d’arbitrage délimitant les paroisses de Barc et de Saint-Léger où elle sert officiellement de limite partielle : *proposuerunt et dixerunt, quod terra contenta inter fossatum Galteri et **semitam dictam Larronnesse**, est de dicta parrochia Sancti Leodegarii, ita quod dicta semita [...] dividit dictas parrochias Sancti Leodegarii et de Barco, usque ad quoddam fossatum traversum...* “[les jurés] proposèrent et dirent que la terre comprise entre le Fossé Gautier et la Sente Larronnesse appartient à ladite paroisse de Saint-Léger, de même que ladite sente [...] sépare lesdites paroisses de Saint-Léger et de Barc jusqu’à un fossé transversal...”.

Il est intéressant de constater que cette localisation en limite de communes ou d’anciennes paroisses se retrouve dans bon nombre de chemins de même dénomination. Ainsi, le CHEMIN AUX LARRONS (*Chemin aux Larrons ; Chⁱⁿ aux Larrons* 1832) à Moncy [61] délimite partiellement Vassy, dans le Calvados, et Moncy dans l’Orne. De même, le CHEMIN LARRONNIER (*Chemin Laronnier ou de Tessel au Mesnil-Patry et St Manvieu ; Chemin Laronnier ou de Tessel à St Manvieu* 1829) à Cheux [14] sépare cette dernière commune de Fontenay-le-Pesnel [14], puis délimite partiellement Cheux et Le Mesnil-Patry [14]. Il a par ailleurs donné son nom au RAVIN DU CHEMIN LARRONNIER (*Ravin du Chⁿ Laronnier* 1841) à Cheux.

7 - DEVILLE, p. 160, § CXCIV.

La forme ancienne ou dialectale *larronneux*, avec amuïssement régulier de [-r] final, apparaît dans le nom du CHEMIN LARRONNEUX (*Chemin Laronneux* ~1818, 1824, *chemin de Laronneux* 1824) à Jort [14], à l'origine du lieu-dit SOUS LE CHEMIN LARRONNEUX (*Sous le Chⁱⁿ Laronneux* ~1818, 1824) dans la même localité. Avec un accord de l'adjectif au féminin, voici encore la VOIE LARRONNAISE (*Voie l'Arronnaise* ; *la Voie Laronnaise* 1812, *chemin de Laronnaise* ; *chemin Laronnaise* 2019) à Arganchy [14], chemin délimitant à l'origine Arganchy et Subles, mais aujourd'hui discontinu. Cette forme en *-aise* est très vraisemblablement une réfection moderne d'une plus ancienne °VOIE LARRONNESSE, mais nous n'en avons par relevé de traces. Avec l'ellipse d'un appellatif féminin, voici encore à Asnelles [14] la COURTE LARRONNESSE (*Courte Larouesse* [sic] 1809, *Delle de la Courte laronesse* ; *Delle de la courte laronesse* ; *Delle de la Courte Larouesse* 1810), qui désigne à cette époque un ensemble de parcelles longeant la limite communale de Saint-Côme-de-Fresné, ainsi nommé d'après un chemin disparu. Ce lieu-dit est lui-même à l'origine d'un autre, le BOUT DE LARRONNESSE (*Bout de Laronnesse* 1809, *Delle de laronnesse* 1810) dans la même commune.

La notion de chemin écarté propice à des activités illicites se retrouve à Martin-Église [76] dans le nom du CHEMIN DES FAUX-SAULNIERS (*le Chemin des Faux-sauniers* 1720, *chemin des Faux Saulniers* 2023), qui devait être régulièrement emprunté par les trafiquants d'un sel sur lequel nulle gabelle ne devait être payée.

On pourrait être tenté de rapprocher le type CHEMIN LARRONNIER ainsi que le précédent du nom du CHEMIN DES PILLARDS, connu au Bec-Hellouin depuis le 13^e siècle (*Chemin des Pillards* 1269, *Chemin-des-Pillards* 1878). Cependant, il existe une possibilité pour que ce dernier toponyme se rapporte en réalité à un nom de famille PILLARD, comme en atteste un lieu-dit tel que le CLOS PILLARD au Fresne-Camilly [14], et surtout les très nombreux toponymes du type LA PILLARDIÈRE, "le domaine de (la famille) PILLARD", fréquents dans l'Orne et le Calvados.

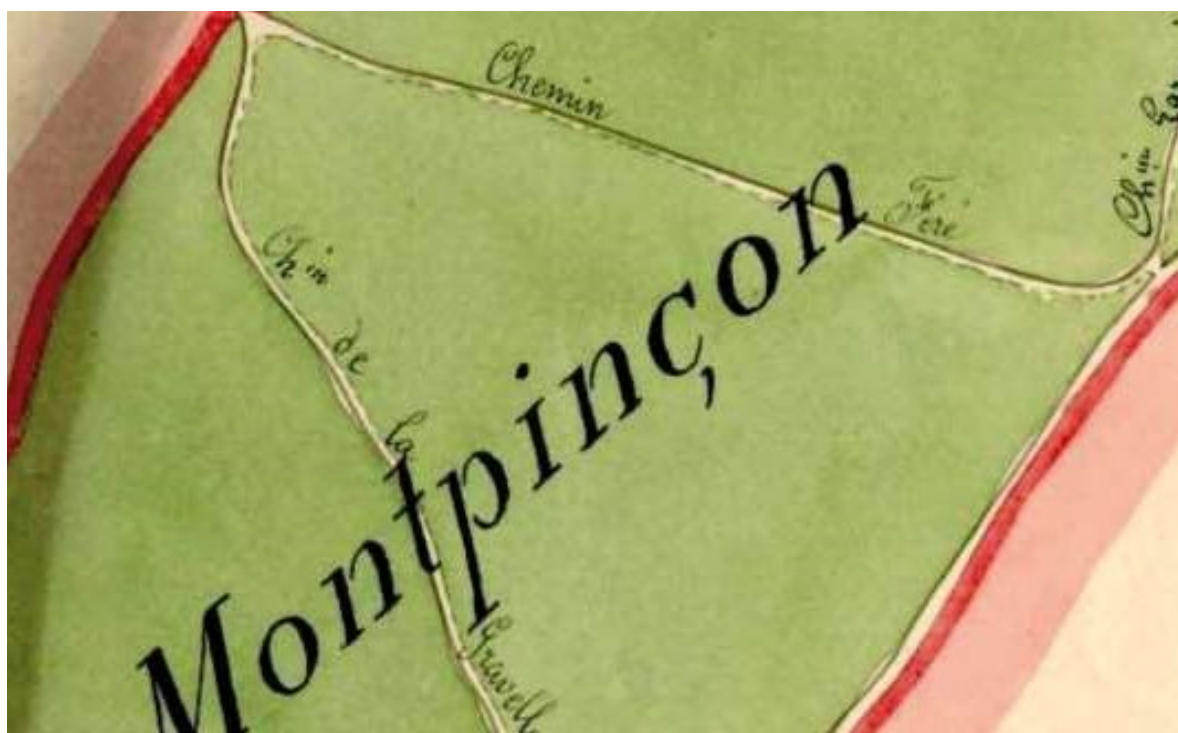
4. 2. — Chemins ferrés.

Non, le chemin de fer n'a pas été inventé au Moyen Âge (ni même à la Renaissance par Léonard de Vinci !). Les types CHEMIN FERRÉ, RUE FERRÉE, CHASSE FERRUE et RUE DE FER ont en général la même signification que les CHEMINS PERRÉS, et font référence à la pratique médiévale consistant, dans un premier temps, à entretenir les voies romaines grâce à un revêtement de mâchefer, puis simplement à empierrer les chemins les plus fréquentés au moyen de pierres concassées.

En relation certaine ou probable avec une voie antique, citons le CHEMIN FERRÉ (*Chemin Ferré* 1878) entre Brionne et Berthouville [27] ainsi qu'à Thérouldeville [76] (*Chemin Ferré* 18^e s.) ; le GRAND CHEMIN FERRÉ (*le grand chemin ferré* 1721, *le Vieux-Chemin* 1834) à Marolles [14], au nord de l'ancienne chapelle Saint-Marc située sur le territoire de Saint-Pierre-de-Canteloup ; la RUE FERRÉE à Saint-Aubin-d'Arquenay [14] (*la Rue-Ferrée* 1883) et Courcy [14] (*Rue ferrée* 1824) ; la CHASSE FERRUE à Bricquebec [50] ; et en Seine-Maritime la RUE DE FER à Manneville-ès-Plains (*rue denfer ou de Fer* 1430, *Rue de Fer* 1732), Saint-Valery-en-Caux et Blosseville-sur-Mer d'une part, Darnétal (*Rue-de-Fer* 19^e s.) de l'autre.

Pour les autres attestations, le lien avec une voie romaine reste à démontrer ; en fait, il s'agit souvent de réalisations plus tardives. D'ailleurs, nous l'avons dit, le terme de *chemin ferré* prend dès le 17^e siècle un sens plus large : ainsi, Furetière le définit dans l'édition de 1690 de son dictionnaire comme *celuy qui est pavé, ou dont le fond est dur et solide, de roche, de pierre*. La définition de Littré en 1877 en diffère quelque peu : *chemin formé d'un mélange de cailloux ou d'éclats de pierre et de sable graveleux, et bordé de grosses pierres*.

On relève ainsi un CHEMIN FERRÉ à Montpinçon [14], noté sous la forme *Chemin Féré*, *le chemin féré* en 1835 ; une RUE et une IMPASSE DU CHEMIN FERRÉ à Ceton [61] et un CHEMIN FERRÉ à Bonneville-sur-Touques [14]. À Bucéels [14], le CHEMIN FERRÉ (*Chemin Ferré* 1832) correspond à un tronçon de l'actuelle D 178, et se prolonge par le Chemin de la Cavée. Il a donné naissance à un lieu-dit homonyme (*Chemin Ferré* 1832, *Chemin ferré* 1833), s'étendant de part et d'autre du chemin proprement dit. On trouve un autre CHEMIN FERRÉ aux Menus et au Pas-Saint-l'Homer [61] (*Chemin Ferré* 1831), dont le tracé rectiligne pourrait suggérer une ancienne voie romaine.



Le CHEMIN FERRÉ (1835) à Montpinçon.

Signalons encore la LIGNE FERRÉE, chemin forestier dans le bois de Voré à Rémalard [61]. Quant à la RUE DE LA CHAUSSÉE FERRÉE (*la chaussee ferree* 1575, *Chaussée Ferrée* 1705) à Caen, elle n'a rien de romain, mais trouve son origine dans des travaux de fortification effectués sur l'Orne par Robert Courte-Heuse au début du 12^e siècle.

4. 3. — Chemins aux loups.

La présence régulière d'animaux à proximité des voies de circulation a donné lieu à une multitude d'appellations. L'animal le plus fréquemment évoqué est, sans surprise, le loup, qui a longtemps représenté une nuisance ou une source d'inquiétude pour les voyageurs à pied, et un réel danger pour le petit bétail. On rencontre fréquemment ces noms associés à des chemins traversant, longeant ou se dirigeant vers des massifs boisés parfois disparus aujourd'hui, ou encore des rues situés en limite d'agglomération, là où les loups pouvaient parfois s'aventurer.

Avec une formation adjectivale de type médiéval, la fréquentation ancienne d'une telle voie par le mythique canidé est signalée par la RUE LOUVIÈRE à Bayeux. Curieusement, ce nom ne semble pas apparaître dans les documents antérieurs au 20^e siècle.

Beaucoup plus fréquent est l'odonyme formé d'un appellatif déterminé par le spécifique *au(x) Loup(s)* ou à *Loup(s)*, variante ancienne *au Leu*, à *Leu*, que l'on relève partout en Normandie : ainsi, avec le terme *chasse* "petit chemin encaissé", fréquent dans la Manche, voici la CHASSE À LOUP à Saint-Joseph ; la CHASSE À LOUPS à Sortosville ; la *Chasse aux Loups* à Carteret, aujourd'hui Barneville-Carteret, qui s'éloigne de manière significative vers le hameau des Landes ; la CHASSE AUX LOUPS OU RUE DE LA CHASSE AUX LOUPS à Turlaville, tous dans la Manche.

Le type CHEMIN AU(X) LOUP(S) est plus fréquent, et l'on en rencontre partout. Comme le CHEMIN LARRONNIER et ses congénères, il traverse souvent des lieux écartés, parfois proches de forêts ou de limites de communes ou de paroisses. Nous n'en citerons que quelques exemples : parmi les plus anciens, voici tout d'abord à Vimoutiers [61] le CHEMIN AUX LOUPS (*Chemin aux Loups* 1779) ; aujourd'hui encore en limite d'agglomération, il longe le pied d'une hauteur escarpée surplombant la Vie.

Le CHEMIN AU LOUP à Auberville et Villers-sur-Mer [14] (*Chemin au Loup* 1826) amorçait au 19^e siècle la limite entre ces deux communes ; il semble avoir aujourd'hui changé de nom. On note encore la présence actuelle de ce type odonymique à Vicq-sur-Mer [50] ; Manneville-la-Pipard [14] (*Rue aux Loups* 1946, *chemin aux Loups* ; *sente aux Loups* 1982) où il désigne un chemin passant le long du Bois de Manneville ; Montsecret [61] ; Serquigny [27] ; et sa variante CHEMIN DU LOUP À MOUETTES [27], où il désigne un chemin dans la forêt d'Ivry. Il ne semble par contre exister aucun CHEMIN AU(X) LOUP(S) en Seine-Maritime.

Plusieurs des exemples précédents montrent que les appellatifs *chemin* et *sente* s'emploient facilement l'un pour l'autre. On ne sera donc pas surpris de rencontrer un nombre important d'occurrences du type SENTE AUX LOUPS, qui semble cependant restreint à la Haute-Normandie. Nous le relevons ainsi dans l'Eure à La Haye-de-Routot, et en Seine-Maritime à Bolbec, Bonsecours, Déville-lès-Rouen et Montivilliers, ainsi qu'un BOIS DE LA SENTE AUX LOUPS à Saint-Nicolas-de-la-Taille.

L'appellatif *rue*, nous l'avons vu, est susceptible de désigner aussi bien un chemin rural qu'une voie urbaine, et le type RUE AU(X) LOUP(S) ou ses variantes dialectales RUE AU(X) LEU(S), RUE À LEU(S), etc., est le plus répandu dans cette catégorie en Normandie. Parmi les plus anciennement attestées, citons en Seine-Maritime la RUE AU LEU (*la Rue au Leu* 16^e s., *la Rue aux Loups* 1579) à Montivilliers et Fontaine-la-Mallet ; la RUE AUX LOUPS à Bacqueville-en-Caux (*la Sente aux Loups* 1756, *r aux Loups* 1983), qui est, comme on peut le voir, une ancienne sente ; la RUE À LEU (*la Rue à l'eu* [sic] 19^e s., *le Bout de la rue à Leus* 1869) à Criquiers ; ou encore l'ancienne RUE AUX LOUPS (*Rue aux Loups* 1823) à Monchaux, aujourd'hui Monchaux-Soreng. Sans attestations très anciennes, citons encore dans la Manche la RUE À LOUP à Fermanville, qui désigne un sentier forestier le long d'un ruisseau, et la RUE

AU LOUP à Marigny. Dans l'Orne, la RUE DU LOUP est un chemin à Joué-du-Plain ; la RUE AU LOUP au Pin-au-Haras et Silly-en-Gouffern, est un autre chemin, aujourd'hui disparu, qui longeait la limite de ces deux communes, dans une zone défrichée entre la forêt de Gouffern et celle du Pin-au-Haras ; la RUE AUX LOUPS est un lieu-dit à La Roche-Mabile, contigu au Bois des Grandes Brousses. En Seine-Maritime, voici encore la RUE AUX LOUPS à Luneray et à Saint-Aubin-Celloville, où cette voie est sans doute en relation avec une ancienne *Fosse au Loup*.

Les ruelles et les venelles se rencontrent davantage en contexte urbain, mais pas exclusivement. Mentionnons rapidement à Évreux [27] le hameau de la RUELLE AUX LOUPS (*la Ruelle-aux-Loups* 1878) ; à Caen [14] la VENELLE AUX LOUPS (*Venelle aux Loups* 1964, 2008), sur le site d'une ancienne ruelle de la paroisse Saint-Ouen, à l'extérieur des murs ; à Saint-Langis-lès-Mortagne, et Mortagne-au-Perche [61] une VENELLE AU LOUP (*la Venelle au Loup* 1830, *Chemin rural n° 3 dit la Venelle au Loup* 2008), chemin en fond de vallée suivant le cours supérieur de la Chippe.

À côté de ces références directes au loup, un certain nombre d'odonymes constituent un témoignage indirect de leur présence passée. Nous n'en citerons que quelques exemples, qui évoquent les protections prises contre les loups, et, de manière générale, leur extermination.

Ainsi, la RUE DU SAUT DU LOUP à Cagny [14], l'ALLÉE DU SAUT DU LOUP à Caen et le CHEMIN DU SAUT DE LOUP (*Chemin du Saut-de-Loup* 19^e s.) à Hérouville [76] font allusion au *saut-de-loup*, aménagement consistant en un large et profond fossé renforcé d'un côté par un mur, de telle sorte qu'un loup normalement constitué ne puisse franchir l'ensemble en sautant. Encore plus redoutable, la *fosse au loup*, associée à un appât, était assez vaste pour que l'animal, une fois tombé au fond, ne

puisse en ressortir. Ce système est à l'origine de nombreux toponymes et quelques odonymes, tels que le CHEMIN DE LA FOSSE AU LOUP, chemin forestier à Hermival (aujourd'hui Hermival-les-Vaux) et Firfol [14], ou encore la RUE DE LA FOSSE AUX LOUPS aux Baux-Sainte-Croix et Vitot [27] ; cette dernière voie fait référence à un hameau du même nom, attesté en tant que maison isolée en 1878.

Quant au CHEMIN DE L'ARBRE AU LOUP à Saint-Éloi-de-Fourques [27], la RUE DU CHÊNE À LEU à Canteleu et Montigny [76] et le CHEMIN DU QUESNE AUX LOUPS (*quemin du Roy nostre sire qui maine d'Étretat au quesne aux loups* 1476) vers Étretat [76], ils tiennent leur nom d'un lieu-dit évoquant un arbre remarquable (le plus souvent un chêne) où les loups (ou simplement leur hure) étaient accrochés et exposé à la vue de tous après avoir été tués. On en trouve un exemple bien connu aux Autels-Saint-Bazile, à Montpinçon [14] et au Ménil-Imbert, aujourd'hui rattaché au Renouard [61] dans le CHÊNE AU LOUP (*Chesne Au Loup* 1667, *le chesne au loup* ; *le chêne au Loup* 1720, *le Chêne au Loup* 1753/1785) qui a successivement désigné l'arbre en question situé à un carrefour, puis une auberge et finalement un hameau à cet endroit. Il ne semble pas toutefois avoir généré d'odonyme, à notre connaissance.

Dominique FOURNIER

SOURCES DES FORMES CITÉES

- ACAA : *Les 50.000 adresses du Calvados et Annuaire Administratif Réunis*, Caen, 1964.
- ANRR : François de Beaurepaire, "Aux origines de la toponymie urbaine : les anciens noms de rues de Rouen", communication présentée à la Société française d'onomastique, ~2000.
- AO : Attestation orale.
- APJBL : aveu de Pierre Jean-Baptiste Leroy, Saint-Georges-en-Auge [14], 1788 [ArP].
- ARCB : Boissey [14], aveu du roi, centenier de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, 13^e s. [ADCH7113].
- ArP : archives privées.
- BT : Boissey [14], pièces relatives à la tuilerie, 16^e-17^e s. [ADCH7293].
- CATF : contrat d'acquêts de la terre de Formanel à Saint-Georges-en-Auge [14], 1759 [ArP].
- CC : carte de Cassini, 1753/1785.
- CGN : Guillaume Le Vasseur, *Carte générale de Normandie par Guillaume Le Vasseur, Sr de Beauplan, ingénieur ordinaire du roy*, 1667 [BnF].
- CM : cadastre moderne (20^e / 21^e s.).
- CMs : Mittois [14], chartes diverses (dons à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives), f-13^e s. [ADC H7072].
- CN : cadastre napoléonien.
- CPdA : Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (?), *Carte du Pays d'Auge* (5 feuillets), 1720 [BnF, cote GED-10450, 10451, 10460, 10465, 10478].
- CPV : *Caen et son agglomération*, Plan Guide Baly, Paris 1979 ; *Caen agglomération, plan de ville*, Plan Guide Blay-Foldex, Montreuil, 2008.
- CST : Étienne Deville, *Cartulaire de l'église de la Sainte-Trinité de Beaumont-le-Roger*, Champion, Paris, 1912.
- CTCSPD : Simon, *Carte topographique du canton de Saint-Pierre-sur-Dives*, 23^e feuille de l'Atlas du Calvados, 1840.
- CTCT : Simon, *Carte topographique du canton de Tilly-sur-Seulles*, 12^e feuille de l'Atlas du Calvados, 1841.
- CTDLD : Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, géographe ordinaire du Roy, et Delahaye, graveur, *Carte topographique du Diocèse de Lizieux dressée par ordre d'Illustrissime et Reverendissime Messire Henri-Ignace de Brancas, évêque et comte de Lisieux*, Paris, 1725 [BnF, département Cartes et plans, GE C-6133].
- CTN-2 : G. Mariette de la Pagerie, *Carte topographique de la Normandie* ; feuille 2 : Falaise et Beuvron-en-Auge, 1720 [BnF, fonds Cartes et Plans, cote Ge DD 2987 (1009, II) B].
- DRPR : Nicétas Periaux, *Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen*, Rouen, 1870.
- DTC : Célestin Hippeau, *Dictionnaire topographique du département du Calvados*, Imprimerie Nationale, Paris, 1883.
- DTE : Marquis de Blosseville, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, Imprimerie Nationale, Paris, 1878.
- DTSM : Charles de Beaurepaire, terminé par Dom Jean Laporte, *Dictionnaire topographique du département de Seine-Maritime*, I : A-G ; II : H-Z, Paris, 1982-1984.
- EM : cartes d'État-Major (relevés de 1820 à 1866, mises à jour jusqu'à 1889 ; est de l'Eure et Seine-Maritime cartographiée entre 1818 et 1835, Basse-Normandie et ouest de l'Eure entre 1835 et 1845).
- GM : Google Maps, données cartographiques Tele Atlas [<http://maps.google.fr>].
- IGN : cartes de l'Institut Géographique National (1 : 25 000, 1 : 100 000).

- INSEE : *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits de l'INSEE* (Calvados, 1946 ; Manche 1954 ; Orne, 1954 ; Eure, 1946 ; Seine-Inférieure, 1946).
- MB : *Monographie de Boissey* [14], par une institutrice [ADC Br 9353].
- PB : papiers relatifs aux terres de Boissey [14] (procès entre l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives et les seigneurs de Boissey), 17^e-18^e siècles [ADC H7297].
- PMI : plans Michelin informatisés [http://www.viamichelin.com], 2005-2007.
- PVQ : Quevilly, *Plan de Vimoutiers*, d'après Dandeville, 1779 [www.vimoutiers.net].
- PRo : plans de Rouen, dates diverses.
- PRM : *Plan de Rouen*, publication municipale, 2007.
- PTT : annuaire téléphonique des P & T, puis, par convention, de France Télécom / Les Pages Blanches.
- PVV : *Plan de ville de Vimoutiers*, Office de Tourisme, ~1980.
- RDBR : Joseph Reese Strayer, *The royal domain in the baillage of Rouen*, Princeton, Princeton University Press, 1936.
- SMC : Arcisse de Caumont, *Statistique Monumentale du Calvados*, 4 vol., Caen, 1857-1874.
- VP : vente du presbytère de Saint-Georges-en-Auge (an V = 1797/1798) [ARC, Saint-Georges-en-Auge, 14].



BIBLIOGRAPHIE

- DEVILLE : Étienne DEVILLE, *Cartulaire de l'église de la Sainte-Trinité de Beaumont-le-Roger*, Champion, Paris, 1912.
- FAUROUX : Marie FAUROUX, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, MSAN XXXVI, Caen, 1961.
- LACROIX : Jacques LACROIX, *Les noms d'origine gauloise II, La Gaule des activités économiques*, Errance, Paris, 2005.
- LAMBERT : Pierre-Yves LAMBERT, *La langue gauloise*, Errance, Paris, 1997.
- MUSSET : Lucien MUSSET, "Pour l'histoire sociale d'une habitude onomastique : Essai sur l'apparition des noms de rues dans les villes normandes (XI^e-XIII^e siècles)", in *Aspects de la société et de l'économie dans la Normandie médiévale, X^e-XIII^e siècles*, Cahier des Annales de Normandie n° 22, Caen, 1988, p. 131-140.
- ROUET : Dominique ROUET, *Le Cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, collection de documents inédits sur l'histoire de France, Section d'histoire et philologie des civilisations médiévales, série on-8°, vol. 34, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2005.
- VENDRYES : Jules VENDRYES, *Lexique Étymologique de l'Irlandais Ancien*, Dublin Institute for Advanced Studies, Dublin, en fascicules à partir de 1959 ; réédition à partir de 1981, complétée par E. Bachellery et Pierre-Yves Lambert.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES ODONYMES ET TOPONYMES CITÉS

ARBRE AU LOUP (CHEMIN DE L'), à Saint-Éloi-de-Fourques, 27. — *chem Arbre au Loup* 2005 PTT.

CHEMIN FERRÉ (LE), chn à Bonneville-sur-Touques, cn de Pont-l'Évêque, 14. — *chem Ferey* 1982 PTT, *chem Férey* 2001 PTT.

CHEMIN FERRÉ (LE), chn à Bucéels, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — *Chin Ferré ; Chin Perré* 1832 chn CN [section B ; tronçon de l'actuelle D 178 ; se prolonge par le Chemin de la Cavée].

➡ LE CHEMIN FERRÉ, l.d. à Bucéels, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — *Chemin Ferré* 1832 ld CN, *Chemin ferré* 1833 ld CN [section B ; de part et d'autre du chemin Ferré = D 178].

CHEMIN FERRÉ (LE), h. et rés. à Ceton, cn du Theil, 61. — *Chemin Ferré* 1954 h INSEE, *résid Chemin Ferré ; lot Chemin Ferré* 1986 PTT.

➡ IMPASSE DU CHEMIN FERRÉ, r. à Ceton, cn du Theil, 61. — *imp Chemin Ferré* 1986 PTT.

➡ RUE DU CHEMIN FERRÉ, r. à Ceton, cn du Theil, 61. — *r Chemin Ferré* 1986 PTT.

CHEMIN FERRÉ (LE), chn aux Menus et au Pas-Saint-l'Homer, cn de Longny-au-Perche, 61. — *Chemin Ferré* 1831 chn CN [le tracé suggère une ancienne voie romaine].

CHEMIN FERRÉ (LE), chn à Montpinçon, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *Chemin Féré ; le chemin Féré* 1835 CN.

CHEMIN FERRÉ (LE), chn à Thérouldeville, 76. — *Chemin Ferré* 18^es. DTSM.

CHEMIN LARRONNEUX (LE), l.d. à Jort, cn de Morteaux-Coulibœuf, 14. — *Chemin Laronneux* ~1818, 1824 CN, *chemin de Laronneux* 1824 CN.

➡ SOUS LE CHEMIN LARRONNEUX, l.d. à Jort, cn de Morteaux-Coulibœuf, 14. — *Sous le Chⁱⁿ Laronneux* ~1818, 1824 CN.

CHEMIN LARRONNIER, chn à Cheux, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — *Chemin Laronnier ou de*

Tessel au Mesnil-Patry et St Manvieu ; Chemin Laronnier ou de Tessel à St Manvieu 1829 CN [délimite Cheux et Fontenay-le-Pesnel, puis partiellement Cheux et Le Mesnil-Patry].

➡ LE RAVIN DU CHEMIN LARRONNIER, rau à Cheux, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — *Ravin du Chn Laronnier* 1841 rau CTCT [ruisseau du Calvados, affluent rive gauche du Vitoire ou Ravin du Pont du Cottin à Cheux ; source à Fontenay-le-Pesnel].

CHEMIN LARRONNIER (LE), chemin à Heurtevent, cn de Livarot, La Gravelle > Montviette et Montpinçon, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *Chⁱⁿ Laronnier* 1834 CN, *Chemin Laronnier* 1834, 1835 CN [forme la limite communale de La Gravelle et de Heurtevent].

CHÊNE À LEU (RUE DU), r. à Canteleu, 76. — *r Chêne à Leu ; r Chesne à Leu* 1983 PTT.

CHÊNE À LEU (RUE DU), l.d. à Montigny, 76. — *rue du Chêne A Leu ; r Chène à Leu ; r Chêne Aleu* 1983 PTT.

CHÊNE AU LOUP (LE), arbre puis l.d. et h. aux Autels-Saint-Bazile, cn de Livarot, Montpinçon, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14, et au Ménil-Imbert > Le Renouard, cn de Vimoutiers, 61. — *Chesne Au Loup* 1667 arb CGN, *le chesne au loup* 1720 aub^{ge} CTN-2, *le chêne au Loup* 1720 ld CPdA, *Ch. au Loup* 1725 arb CTDLD, *le Chêne au Loup* 1753/1785 h CC, *le chêne au loup* 1833, 1835 ld CN, *le chêne au Loup* 1840 ld CTCSPD, *le Chêne-au-Loup* 1835/1845 h EM, *le Chêne-au-Loup* 1883 h DTC, *Chêne au loup* 1946 h INSEE, *Chêne au Loup* 1954 h INSEE,

- Chêne au loup* 1957 CM, *Chêne au Loup* ; *Chêne au loup* 1975 h / ld IGN, *le Chêne au Loup* 1977, 1979 h IGN, 1986 PTT, *le Chêne aux Loups* 1982, 1988 PTT, *le Chêne au Loup* 2008 h / ld CM, 2009 PTT, *le Chêne au Loup* 2012, 2023 h IGN [arbre puis auberge à un carrefour].
- ➡ LE PLATIS DU CHÊNE AU LOUP, l.d. à Montpinçon, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *le platys du chêne au loup* 1835 CN.
- COURTE LARRONNESSE (LA), l.d. à Asnelles, cn de Ryes, 14. — *Courte Larouesse* [sic] 1809 CN, *Delle de la Courte laronesse* ; *Delle de la courte laronesse* ; *Delle de la Courte Larouesse* 1810 CN [sections A et B ; longe la limite communale de Saint-Côme-de-Fresné].
- ➡ LE BOUT DE LARRONNESSE, l.d. à Asnelles, cn de Ryes, 14. — *Bout de Laronnesse* 1809 CN, *Delle de larronnesse* 1810 CN [section A].
- CREVIER (RUE), r. à Rouen, 76. — *vicus caprarius* 1228, 1239 ANRR, *rue Quevriere* 1333 ANRR, *rue Creviere* 15^e s. DRPR 158, *rue Quevriere* 1424 DRPR 158, *rue Creviere* 1534 DRPR 158, *rue Crevier* 1819 PRO, 1847 PRO, 1983 PTT, 2007 PRM.
- FAUX-SAUNIER (CHEMIN DES), chn à Martin-Église, 76. — *le Chemin des Faux-sauniers* 1720 DTSM, *chemin des Faux Saulniers* 2023 chn IGN.
- FER (RUE DE), voie à Darnétal, 76. — *Rue-de-Fer* 19^e s. DTSM.
- FER (RUE DE), voie à Manneville-ès-Plains, 76. — *rue denfer ou de Fer* 1430 DTSM, *Rue de Fer* 1732 DTSM.
- FER (RUE DE), voie à Saint-Valery-en-Caux et Blosseville-sur-Mer, 76. — *rue de Fers* d. DTSM.
- FONTAINE DES BANC (CHEMIN DE LA), chn à Saint-Georges-en-Auge, 14. — *C. 202 de la Fontaine des Bancs* 1963 CM, *chemin de la Fontaine des Bancs* 1985 AO.
- FOSSE AU LOUP (CHEMIN DE LA), chn à Firfol et Hermival-les-Vaux, cn de Lisieux-1, 14. — *Chⁱⁿ de la Fosse au Loup* 1980 chn IGN, *chem Fosse au Loup* 2004 PTT [chemin forestier sur Firfol et Hermival-les-Vaux, et surtout sur Hermival].
- FOSSE AUX LOUPS (RUE DE LA), r. aux Baux-Sainte-Croix, cn d'Évreux-Sud, 27. — *r Fosse Aux Loups* 1998 PTT.
- GARENNE DES SUES (CHEMIN DE LA), chn à Saint-Georges-en-Auge, 14. — *Chemin de la Garenne des Sues* 1985 AO.
- GRAND CHEMIN FERRÉ (LE), ch. à Marolles, cn de Lisieux-Est, 14. — *le grand chemin ferré* 1721 SMC III 143, *le Vieux-Chemin* 1834 CN [au nord de l'ancienne chapelle Saint-Marc, sur le territoire de Saint-Pierre-de-Canteloup ; ancienne voie romaine ; appelé le Vieux Chemin au 19^e s.].
- LARRONS (CHEMIN AUX), chn à Moncy, cn de Tinchebray, 61. — *Chemin aux Larrons* ; *Chⁱⁿ aux Larrons* 1832 chn CN, [*Chemin aux*] *Larrons* 2008 chn CM [délimite partiellement Vassy, 14, et Moncy, 61].
- LEU (RUE À), l.d. et é. à Criquiers, 76. — *La Rue à l'eu* [sic] 19^e s. DTSM, *le Bout de la rue à Leus* 1869 DTSM.
- LEU (RUE AU), l.d. à Montivilliers et Fontaine-la-Mallet, 76. — *La Rue au Leu* 16^e s. DTSM, *la Rue aux Loups* 1579 DTSM.
- LIGNE FERRÉE, chn à Rémalard, ch.-l. de cn, arr. de Mortagne-au-Perche, 61. — *Ligne Ferré* 2008 chn CM, *Ligne Ferrée* 2023 chn IGN [chemin forestier dans le bois de Voré].
- LOUP (CHASSE À), chn à Saint-Joseph, cn de Valognes, 50. — *Chasse à Loup* 1993 PTT.
- LOUPS (CHASSE À), chn à Sortosville, cn de Montebourg, 50. — *Chasse à Loups* 2007 IGN.
- LOUPS (CHASSE AUX), chn à Carteret, auj. Barneville-Carteret, 50. — *Chasse aux Loups* 2008 PMI.

- LOUPS (CHASSE AUX), chn à Tourlaville, ch.-l. de cn, 50. — *la Chasse aux Loups ; Chasse à Loups ; r de la Chasse aux Loups* 1993 PTT, *rue de la Chasse aux Loups* 2008 PMI.
- LOUP (CHEMIN AU), chn à Auberville, cn de Dozulé et Villers-sur-Mer, cn de Trouville-sur-Mer, 14. — *Ch. au Loup* 1826 CN, *chem au Loup ; av Loups* 1982 PTT, *chem Loup ; chem Loups* 1982, 2004 PTT [amorce la limite entre Auberville et Villers].
- LOUP (CHEMIN AU), chn à Serquigny, cn de Bernay, 27. — *chemin au loup* 2023 IGN.
- LOUP (RUE À), chn à Fermanville, 50. — *Rue à Loup* 2001 chn IGN [sentier forestier le long d'un ruisseau encaissé].
- LOUP (RUE AU), r. à Marigny, ch.-l. de cn, 50. — *r Au Loup* 1993 PTT.
- LOUP (RUE AU), a. chn au Pin-au-Haras et Silly-en-Gouffern, cn d'Exmes, 61. — *CR n° 24 dit rue au Loup* 2008 chn CM [# LC, dans une zone défrichée entre la forêt de Gouffern et celle du Pin-au-Haras].
- LOUP (CHEMIN DU), chn à Mouettes, cn de Saint-André-de-l'Eure, 27. — *Chemin du Loup* 2019 chn IGN [chemin dans la forêt d'Ivry].
- LOUP (RUE DU), chn à Joué-du-Plain, cn d'Écouché, 61. — *Chemin rural de la Rue-du Loup* 2009 chn CM.
- LOUP (VENELLE AU), chn à Saint-Langis-lès-Mortagne, cn de Mortagne-au-Perche, et Mortagne-au-Perche, ch.-l. d'arr., 61. — *la Venelle au Loup* 1830 chn CN, *Chemin rural n° 3 dit la Venelle au Loup ; [Venelle] aux Loups* 2008 chn CM [en fond de vallée, suit le cours supérieur de la Chippe].
- LOUPS (CHEMIN AUX), chn et h. à Manneville-la-Pipard, cn de Blangy-le-Château, 14. — *Rue aux Loups* 1946 INSEE, 1982 IGN, *chem aux Loups ; sente aux Loups* 1982 PTT, *r aux Loups ; r Loup* 1982, 2003 PTT, *sente Loups* 2003 PTT, *chem Loups* 2003 PTT [chemin le long du Bois de Manneville].
- LOUPS (CHEMIN AUX), chn à Montsecret, cn de Tinchebray, 61. — *Chemin rural n° 58 dit Chemin aux Loups* 2008 chn CM.
- LOUPS (CHEMIN AUX), chn à Vimoutiers, ch.-l. de cn, arr. d'Argentan, 61. — *Chemin aux Loups* 1779 PVQ, *chemin au Loup* ~1980 PVV, *chem Loup* 1986 PTT, *chemin aux Loups* 1986, 2005 PTT.
- LOUPS (CHEMIN AUX), chn à Vicq-sur-Mer, 50. — *chemin aux loups* 2023 chn IGN.
- ➡ RUE DU CHEMIN AUX LOUPS, chn à Vicq-sur-Mer, 50. — *rue du Chemin aux Loups* 2023 r IGN.
- LOUPS (RUE AUX), r. et a. chn à Bacqueville-en-Caux, ch.-l. de cn, arr. de Dieppe, 76. — *la Sente aux Loups* 1756 DTSM, *r aux Loups* 1983 PTT.
- RUE AUX LOUPS, r. à Luneray, cn de Bacqueville-en-Caux, 76. — *rue aux Loups* 1983 PTT, *r Loups* 1997 PTT, 2007 PMI.
- LOUPS (RUE AUX), a. r. à Monchaux > Monchaux-Soreng, cn de Blangy-sur-Bresle, 76. — *Rue aux Loups* 1823 r CN.
- LOUPS (RUE AUX), l.d. à La Roche-Mabile, cn d'Alençon-1, 61. — *la Rue aux Loups* 2008 ld CM [# Bois des Grandes Brousses].
- LOUPS (RUE AUX), r. à Saint-Aubin-Celloville, cn de Boos, 76. — *r Loups* 1983 PTT [sans doute en relation avec une ancienne Fosse au Loup].
- LOUPS (RUELLE AUX), h. à Évreux, 27. — *la Ruelle-aux-Loups* 1878 DTC.
- LOUPS (SENTE AUX), chn à Bolbec, ch.-l. de cn, arr. du Havre, 76. — *sent Loups ; sent Loup* 1983 PTT.
- LOUPS (SENTE AUX), a. chn à Bonsecours, 76. — *la Sente aux Loups* 19° s. DTSM.
- LOUPS (SENTE AUX), chn à Déville-lès-Rouen, cn

de Mont-Saint-Aignan, 76. — *sente aux Loups* ; *r Sente aux Loups* 1983 PTT.

LOUPS (SENTE AUX), l.d. à La Haye-de-Routot, 27. — *Sente aux Loups* 1985 PTT.

LOUPS (SENTE AUX), l.d. à Montivilliers, ch.-l. de cn, arr. du Havre, 76. — *la Sente aux Loups* s.d. (19^e s. ?) DTSM [près du château ou du parc de Ra[i]mbourg].

LOUPS (VENELLE AUX), r. à Caen, ch.-l. de dépt, 14. — *Venelle aux Loups* 1964 ACAA 469, 2008 CPV [sur le site d'une ancienne ruelle de la paroisse Saint-Ouen, à l'extérieur des murs].

PILLARDS (CHEMIN DES), a. chn au Bec-Hellouin, cn de Brionne, 27. — *Chemin des Pillards* 1269 DTE [graphie normalisée], *Chemin-des-Pillards* 1878 ld DTE.

QUÉVERUE (LA), l.d. à Castillon-en-Auge, 14. — *la queverue* ~1812 CN.

QUÉVERUE, a. l.d. à Surtauville, cn de Louviers, 27. — *eu camp de Keve Rue* 1261/1266 RDBR 235 [partie de la ferme de la terre de Surtoville].

QUÉVRERUE (LA), a. chn et l.d. à Saint-Saire, 76. — *Chemin de la Quevrerue* 1508 DTSM, *lieu nommé la Quiévrerue* 1511, 1513 DTSM, *lieu nommé les Quévrerues* 1535 DTSM, *la Quiévrerue* 1565 DTSM, *chemin de la Quevrerue* 1778 DTSM.

QUÉVRUE, h. à Baynes, auj. Sainte-Marguerite-d'Elle, cn d'Isigny-sur-Mer, 14. — *Quevrue* 1753/1785 CC, *Quévrue* 1832 h CN, *Quevrue* 1835/1845 h EM, *Quévrue* 1883 DTC, *Quevrue* 1982 PTT, *Quévrue* 2018, 2023 h IGN.

QUÉVRUE (LA), l.d. à Brouay, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — *la Quevrue* 1835 ld CN, 1836 ld CN [section A].

QUÉVRUE, a. h. et l.d. à Burcy, cn de Vassy, 14. — *Quevrue* 1827 fr CN [ajout postérieur], *le quevieux* 1827 l CN [A534 bis, 553 ; disjoint],

Quéverue 1883 h DTC.

QUÉVRUE, h. à Mittois et Sainte-Marguerite-de-Viette, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *la quievrierue* f-13^e s. CMs, *Qesverue* 1753/1785 h CC, *Quevrû* 1788 APJBL, *Queverue* 1797/1798 (an V) VP, *Quévru* 1835 h CN, *Quévrue* 1977, 1990 h IGN, *Quevrue* 1982, 2005 PTT, *Quévrue* 1982, 1984 PTT [hameau discontinu, # LC Viette / Mittois].

➤ LE BOIS DE QUÉVRUE, bs à Mittois et Sainte-Marguerite-de-Viette, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *Bois de Queverue* 1464 ARCB, *bois de Queuvreux* 1576 BT, *bois de Queuvreue* 1683 BT, *Bois de Quevru* 1720 bs CTN-2, *B[ois] de Quefverue* 1753/1785 bs CC, *bois de quevrüe* 1759 CATF, *Bois de Queverue* 1772 PB, *bois de Quévrû* 1788 APJBL, *bois de Quevru*, *bois de Quevrue*, *bois de Quévru* 1834 CN, *Bois de Quevrue*, *bois de Quévrue* 1835 bs CN, *Quévrue* 1883 bs / f DTC, *bois de Quenu* 1910 CN, *Bois de Quévrue* 1979, 1988 bs IGN, [lə bwa t kevr̥y], [l bwa t kevr̥y], [lə bwɔt cevr̥y] 1985 AO.

➤ L'HERBAGE DE QUÉVRUE, Sainte-Marguerite-de-Viette, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *L'herbage de Quévrue* 1835 ld CN.

➤ LA MAISON DE QUÉVRUE, Mittois, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *Maison de Quevrue* 1835 m CN, *Maison de Quévrue* 1946 h INSEE.

➤ LE PRÉ DE QUÉVRUE, Sainte-Marguerite-de-Viette, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *le pré de Quévru* 1835 ld CN.

- LE RUISSEAU DE QUÉVRUE, Sainte-Marguerite-de-Viette, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *Ruis[seau] de Quévrue* 1835 CN [source à Quévrue ; devient le Ruisseau au Bec à Boissey].
- CHEMIN DE QUÉVRUE, Boissey, Mittois et Sainte-Marguerite-de-Viette, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *vicum qui ducit a la quievrerue* f-13^e s. CMs, *le Chemin tendant au Bois de queverue* 1566, 1587 [collation 1772] ld PB, *chemin du Bois de Quévrue* 1881 MB, *chem Quevru ; chem Quérué* 1984, 1986 PTT, *chem Quévrue* 2005 PTT.
- QUÉVRUS, Saint-Georges-d'Aunay, cn d'Aunay-sur-Odon, 14. — *Quevru* 1753/1785 h CC, *Quévru* 1811 h CN, 1835/1845 h EM, *Queverus* 1847 DTC, *Quévrue* 1883 DTC, *Quévrus* 1946 h INSEE, 1982 PTT, *Quevrus ; ham Quevrus ; village Quévrus ; village Queurus* 1982 PTT, *Quévrus* 1998 PTT, 2018 h IGN.
- QUIÉVRERUE, a. chn et l.d. à Ancourt, et Sauchay, 76. — *Voie de Quiévrerue* 1336 DTSM [Sauchay-le-Bas], *Quiévrerue* 1561 DTSM [Ancourt].
- QUIÉVRERUE, l.d. à Bréauté, 76. — *Quiévrerue* f-13^e s. DTSM.
- QUIÉVRERUE, chn à Saint-Martin-l'Hortier, 76. — *Quiévrerue* 1514 DTSM.
- RUE FERRÉE, l.d. à Courcy, cn de Morteaux-Coulibœuf, 14. — *rue ferrée* 1824 CN, *r Ferrée* 1984, 1986 PTT.
- SAUT DU LOUP (ALLÉE DU), r. à Caen, 14. — *Rue du Saut du Loup ; all Saut du Loup* 2006, *allée du Saut du Loup* 2008 CPV.
- SAUT-DE-LOUP (CHEMIN DU), chn à Hénouville, 76. — *Chemin du Saut-de-Loup* 19^e s. DTSM.
- SAUT DU LOUP (RUE DU), r. à Cagny, cn de Troarn, 14. — *r Saut du Loup* 1998, 2006 PTT, *r Saut de Loup* 2014 PTT, *r du Saut du Loup* 2017 IGN, *rue du Saut du Loup* 2018 r GM.
- SENTE AUX LOUPS (BOIS DE LA), bs à Saint-Nicolas-de-la-Taille, cn de Lillebonne, 76. — *Bois de la Sente aux Loups* 2021 bs IGN.
- SENTE LARRONNESSE (LA), a. chn à Saint-Léger-le-Gauthier,auj. Plessis-Sainte-Opportune, 27. — *Semitam dictam Larronnesse* 1310 CST 160 § CXIV.
- SENTE MONNERESSE (LA), chn à Bernay, ch.-l. d'arr., 27. — *Sente Monneresse* 1998 PTT, 2000 IGN, *Chemin rural n° 97 dit Sente Monneresse* 2008 CM, *sente monneresse ; sentier Monneresse* 2023 IGN.
- SENTE MONNERESSE, a. chn à Ratiéville,auj. Les Authieux-Ratiéville, cn de Clères, 76. — *Sente Monneresse* 1466 DTSM.
- TAILLIS (RUEDU), chn à Vaudeloges, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *la rue du Taillis* 1835 CN.
- VIELLERUE (LA), chn à Vaudeloges, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *la vieille rue* 1835 CN.
- VIELLE RUE (LA), chn à Saint-Georges-en-Auge et Saint-Martin-de-Fresnay, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *Vieille Rue ou Chemin de la Cosmerie à la Commune du Tilleul ; Ch. de la vieille rue* 1835 CN.
- VOIE LARRONNAISE, chemin à Arganchy, cn de Bayeux, 14. — *Voie l'Arronnaise ; la Voie Laronnaise* 1812 chn CN, *chemin de Laronnaise ; chemin Larronnaise* 2019 chn IGN [délimite Arganchy et Subles ; aujourd'hui discontinu].
- VOIE MONNERESSE (LA), a. chn à Tourville-les-Ifs, 76. — *Via monnersche* 1207 DTSM, *Chemin monnerez* 1412 DTSM.
- VOIE MONNERESSE (LA), a. chn à Ypreville,auj. Ypreville-Biville, 76. — *Voie Monneresche* 1422, 1462 DTSM.



CHANTONS SUR LES CHEMINS : LES CHANSONS DU FORUM

CE PETIT CHEMIN

Jean Legrand – Mireille (1933)

Ce petit chemin qui sent la noisette
Ce petit chemin n'a ni queue ni tête
On le voit qui fait trois petits tours dans le bois
Puis il part au hasard en flânant comme un lézard

C'est le rendez-vous de tous les insectes
Les oiseaux pour nous y donnent leurs fêtes
Les lapins nous invitent ; souris-moi, courons vite
Ne crains rien, prends ma main dans ce petit chemin !

Ce petit chemin qui sent la noisette
Ce petit chemin m'a tourné la tête
J'ai posé trois baisers sur tes cheveux frisés
Et puis sur ta figure toute barbouillée de mûres...

Pour nous observer, des milliers de bêtes
S'étaient installées par-dessus nos têtes
Mais un lièvre au passage nous a dit Soyez sages !
Ne crains rien, Prends ma main dans ce petit chemin !

LES CHEMINS DE TRAVERSE

Francis Cabrel (1979)

Moi je marchais les yeux par terre, toi t'avais toujours le nez en l'air,
Et c'est comme ça qu'on s'est connu
On avait chacun sa guitare, on n'était pas loin d'une gare,
C'est le hasard qui l'a voulu
Et tu m'as dit quand leurs ailes sont mortes
Les papillons vont où le vent les porte
On a pris le premier chemin venu
Et quand la nuit est tombée sur la voie ferrée
On était bien loin de la ville
On n'entendait que des notes et le bruit de nos bottes
Sous la pleine lune immobile

On a traversé les semaines comme de vraies fêtes foraines
Sans même penser au retour
On s'est perdu dans les nuages
Comme les oiseaux de passages
A suivre les filles d'un jour
Et pour ne pas que des fous nous renversent
On prenait les chemins de traverse
Même s'ils ne sont jamais les plus courts
Et quand la nuit est tombée sur la voie ferrée
On était bien loin de la ville
On n'entendait que des notes et le bruit de nos bottes
Sous la pleine lune immobile

Et quelque fois je me souviens, ceux qui nous ont lâché les chiens
Et jeté des pierres au visage
Ils n'ont rien empêché quand même puisque le seul métier qu'on aime
C'est la bohème et le voyage

Et quand la nuit va tomber sur la voie ferrée, on sera bien loin de la ville
On n'entendra que des notes et le bruit de nos bottes
Sous la pleine lune immobile

LE PARAPLUIE

Georges BRASSENS (1952)

Il pleuvait fort sur la grand-route,
Elle cheminait sans parapluie
J'en avais un, volé, sans doute,
Le matin même à un ami
Courant alors à sa rescousse,
Je lui propose un peu d'abri
En séchant l'eau de sa frimousse,
D'un air très doux, elle m'a dit « oui »

Refrain :

Un p'tit coin d'parapluie,
Contre un coin d'paradis
Elle avait quelque chose d'un ange
Un p'tit coin d'paradis,
Contre un coin d'parapluie
Je n'perdais pas au change, pardi

Chemin faisant que ce fut tendre
D'ouïr à deux le chant joli
Que l'eau du ciel faisait entendre

Sur le toit de mon parapluie !
J'aurais voulu comme au déluge,

Voir sans arrêt tomber la pluie,
Pour la garder sous mon refuge,

Quarante jours, quarante nuits.

Mais bêtement, même en orage,

Les routes vont vers des pays.
Bientôt le sien fit un barrage
A l'horizon de ma folie !
Il a fallu qu'elle me quitte,
Après m'avoir dit grand merci.
Et je l'ai vue toute petite,
Partir gaiement vers mon oubli



Gustave Caillebotte, *Rue de Paris, temps de pluie*, huile sur toile, 1877, détail, Art Institute – Chicago.

PASSER MA ROUTE

Maxime Le Forestier (1995)

Laissez-les dans les cartons, les plans d'la planète
Faites-les sans moi, oubliez pas les fleurs
Quand ces rétroviseurs-là m'passent par la tête
J'ai du feu sur le gaz et j'm'attends ailleurs

Refrain :

Je fais que passer ma route
Pas vu celle tracée
Passer entre les gouttes
Evadée belle...

Tellement bien soignée la pose, on s'prendrait pour elle
Faut que j'pense à m'trouver un métier
Autant manger de c'qu'on aime, j'f'rais bien rebelle
Mais l'école d'la rue, comme les autres, j'ai séché

Elle tape dans l'œil, la grosse caisse, on dirait du cash
C'qu'il faut livrer d'pizzas pour l'avoir
Autour de moi les dollars jouent à cache-cache
Demain j'commence à chercher, pas ce soir

Parole après parole, note pour note
Elle voulait tout savoir sur ma vie
J'ai tourné sept fois ma clé dans ses menottes
Sept fois ma langue dans sa bouche et j'ai dit...

Est-ce que c'est un marabout, un bout d'ficelle
Un gri-gri qu'j'aurai eu sans l'savoir
Chez les tambours des sorciers, sous les échelles
Dans les culs-de-sac infestés de chats noirs

LE CHEMIN DE PAPA

Pierre Delanoë - Joe Dassin (1969)

Il était un peu poète et un peu vagabond
Il n'avait jamais connu ni patrie ni patron
Il venait de n'importe où, allait aux quatre vents
Mais dedans sa roulotte nous étions dix enfants
Et le soir autour d'un feu de camp
On rêvait d'une maison blanche en chantant
Qu'il est long, qu'il est loin ton chemin Papa
C'est vraiment fatigant d'aller où tu vas
Qu'il est long qu'il est loin ton chemin Papa
Tu devrais t'arrêter dans ce coin.

Il ne nous écoutait pas et dès le petit jour
La famille reprenait son voyage au long cours
A peine le temps pour notre mère de laver sa chemise
Et le voilà reparti pour une nouvelle terre promise
Et le soir autour d'un feu de camp
Elle rêvait d'une maison blanche en chantant
Qu'il est long, qu'il est loin ton chemin Papa
C'est vraiment fatigant d'aller où tu vas
Qu'il est long qu'il est loin ton chemin Papa
Tu devrais t'arrêter dans ce coin.

Et c'est ainsi que cahotant à travers les saisons
C'est ainsi que regardant par-dessus l'horizon
Sans même s'en apercevoir not'père nous a semés
Aux quatre coins du monde comme des grains de blé
Et quelque part au bout de l'univers
Roule encore la vieille roulotte de mon père
Qu'il est long, qu'il est loin ton chemin Papa
C'est vraiment fatigant d'aller où tu vas
Qu'il est long qu'il est loin ton chemin Papa
Tu devrais t'arrêter dans ce coin.

LA FÊTE DE LA POMME 2023



“RACONTE-MOI LA POMME”

TÉMOIGNAGES

A l’occasion de la Fête de la Pomme, organisée le samedi 21 octobre 2023 sur le site du Billot, le Foyer Rural a souhaité recueillir quelques témoignages dans le cadre de la réalisation d’un petit film intitulé « Raconte-moi la Pomme ». Plantations, secrets d’un bon cidre, ramassage des pommes autrefois... l’opportunité de recueillir les confidences de Monique Robillard,

Jean-Michel Lebertre et Louis Creusier.

Cette vidéo est librement disponible sur le site Internet du Foyer : www.lebillot.org.

Morceaux choisis...

Propos recueillis par Christophe ROBERT
et Dominique BORDEAUX



De très bons souvenirs

Monique Robillard

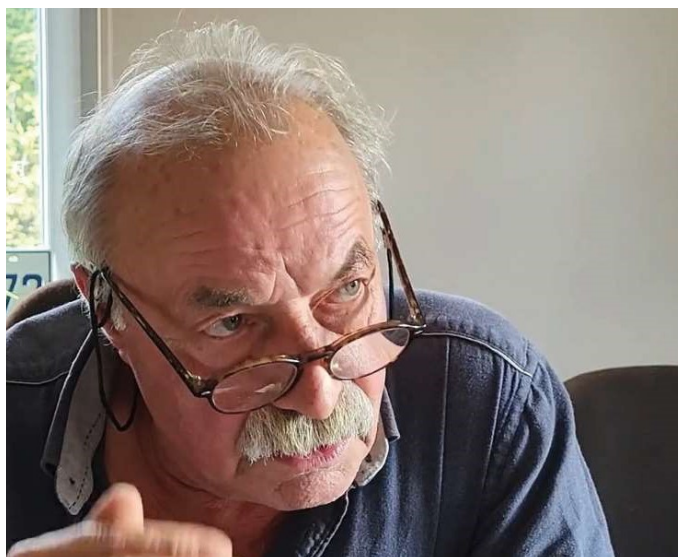
« Quand j'étais petite, on ramassait le plus souvent les pommes à deux ou à trois, en fonction des disponibilités de mes frères et sœurs. Je me souviens que dans notre champ, il y avait de la Petite sorte. Ces pommes étaient toutes petites et elles étaient si pénibles à ramasser qu'un jour nous avons décidé de les compter. Au bout du compte, nous avons calculé qu'il en fallait 800 pour remplir un panier. C'était énorme en comparaison avec les autres pommes pour lesquelles nos paniers étaient bien plus vite remplis !

Pour certaines variétés, le ramassage se prolongeait tard dans l'année jusqu'en hiver. Il nous arrivait de ramasser les pommes jusqu'au mois de février, parfois sous la neige. Car il nous fallait écouler nos pommes tardives pour les cidreries et les variétés ne devaient pas être mélangées lors des livraisons. Je me souviens aussi du Bourdin que préparait Maman. Elle faisait elle-même sa pâte avec de la farine, du sucre et du beurre. Elle mettait cela dans un moule où elle ajoutait des pommes de Calville, coupées en quartiers ou en demi selon leur épaisseur. Le résultat était tellement bon qu'on en mangeait bien deux parts !

Plus tard, j'ai toujours continué à ramasser les pommes. Jean partait gauler dès le matin, après la traite des vaches et le dépôt du lait à 7 heures, puis nous nous allions ramasser les pommes jusqu'en fin d'après-midi, à l'heure de la seconde traite des vaches. C'est sur qu'à cette époque, on ne comptait pas nos heures, mais j'en garde de très bons souvenirs. »

Les pommiers du Billot

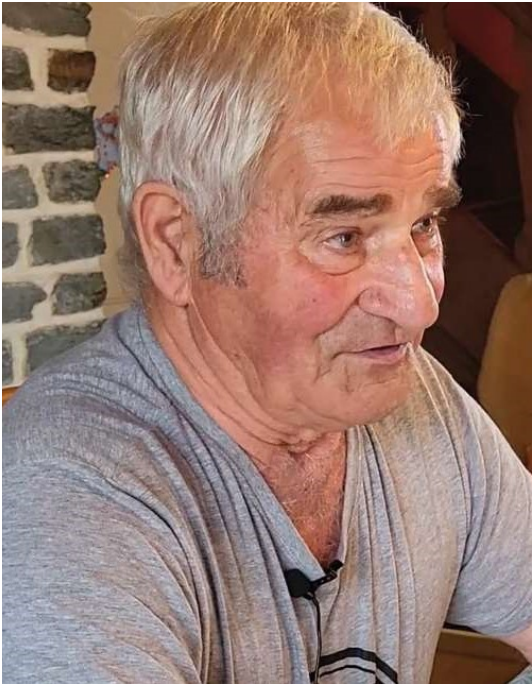
Jean-Michel Lebertre



« Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, les fermiers vivaient de la vente des pommes. Et puis il fallait aussi faire du cidre pour les personnes qui travaillaient dans les fermes. Car on travaillait beaucoup à l'époque, ce n'était pas les 35 heures de maintenant ! Les ouvriers faisaient bien le double d'heures et ils devaient tenir la route. On distinguait bien déjà les pommes destinées à la fabrication du cidre et celles qui se mangeaient, pour faire les tartes notamment. D'ailleurs, dans un verger, tous les 10 pommiers à cidre, on plaçait généralement un pommier à couteau dont les fruits étaient destinés à la nourriture. Sur le domaine du Billot, en 1995, nous avons planté 119 pommiers. Dans ce verger ethno-botanique, on trouve des variétés de base comme le Bedan, la Binet Rouge, le Bisquet, le Domaine, la Fréquin Rouge, la Germaine, le Mettais, le Moulin à Vent, la Noël des Champs, le Rouge Duret ou encore la Saint-Martin. Tous ces pommiers ont été plantés tous les 10 mètres de façon à pouvoir permettre au matériel agricole de passer pour le fauchage. Aujourd'hui, ce verger est toujours ouvert au public et il contribue à mettre en valeur le site du Billot. »

De la greffe au cidre

Louis Creusier



« Si vous prenez une greffe sur un pommier qui produit en années impaires, en 2023 par exemple, et bien le pommier que vous obtiendrez produira les années impaires, en 2025, 2027 et ainsi de suite. Ce sera toujours un pommier impair. De même, si les greffes sont prises sur un pommier pair, l'arbre produira les années paires. Mais ça, c'est un secret de pépiniériste !

Lorsque j'étais cidriculteur, la période de ramassage débutait le 15 septembre pour finir en décembre. On ramassait variété par variété en commençant par le Bisquet, puis du Domaine et les autres variétés. Pour faire un bon cidre, la variété de base est le Domaine. On peut en prendre une moitié, soit une tonne de pommes, sachant qu'un tonneau représente deux tonnes de pommes. Pour le reste, il faut mélanger différentes variétés de la même période, mais pas des pommes précoces avec des pommes tardives !

Pour ma part, j'avais élaboré un mélange avec sept variétés, toujours avec la Domaine comme pomme de base. Normalement, avec sept variétés on obtient un résultat irréprochable car il y a un petit peu de tout dedans. Le remiage était pour sa part plutôt destiné à la consommation des employés dans les fermes. On procédait avec les mêmes pommes que pour le cidre. Mais une fois les pommes pressées, on repassait le marc à l'émietteuse pour le faire macérer avec de l'eau. On obtenait alors une boisson titrant autour de 3 ou 4 degrés, moins alcoolisée pour les ouvriers des fermes. »

LA LÉGENDE DE GUILLAUME TELL : OÙ LA POMME JOUE UN SACRÉ RÔLE !



Un enfant, une pomme, une flèche.

La légende de Guillaume Tell est dans toutes les mémoires. L'histoire se situe à la fin du XVIII^e siècle. Selon la tradition, les habitants des 3 vallées entourant le lac des 4 cantons, en Suisse, se sentirent menacés dans leurs libertés par les baillis des ducs d'Autriche. Dans le but de préserver l'indépendance de la Suisse, ils amenèrent chacun dix hommes dans une prairie et prêtèrent le serment de chasser les baillis.

L'un de ces derniers résolut de mettre à l'épreuve la fidélité du peuple. Il fit planter une perche surmontée d'un chapeau aux couleurs des Habsbourg et exigea que les passants saluent cet emblème. Guillaume Tell refusa de saluer. Face à cet affront, il fut obligé de percer d'une flèche une pomme placée sur la tête de son fils. Guillaume réussit cet exploit mais, ayant déclaré au bailli qu'il lui avait destiné une autre flèche en cas d'échec, il fut emprisonné. Embarqué sur le lac avec l'organisateur du pari, il s'échappa à la faveur d'une tempête et le tua.

Cette traduction est contestée depuis le XIX^e siècle. Il semble que l'histoire de l'arc et de la pomme soit d'origine scandinave et bien antérieure à l'époque de l'existence du héros. Il est également possible que ce récit ait des fondements réels qui correspondent au pacte de 1291, date de la Confédération Helvétique. En attendant, la légende a séduit et perduré, elle inspira même un opéra à Rossini.

Yves ROBERT

LA JOURNÉE DES MANOIRS

Le Marescot à Montpinçon

Le paysage de Montpinçon s'étale tout au long d'un vallon étroit jusqu'aux bois couvrant le plateau qui culmine à 220 mètres de hauteur. 100 mètres de dénivelé plus bas, un ruisseau, l'Aubette, va grossir plus loin l'Oudon. La petite route qui le longe serpente au creux du vallon. Laissons sur la gauche, les quelques maisons autour de l'église dominant, à mi-pente, un paysage qui paraît infini. Au fond d'une petite « rade », assis au pied du coteau abrupt, l'ensemble de bâtiments qui composent la ferme du Marescot apparaît dans son alternance de bois et d'entre colombages. Les bâtiments de ferme dessinent devant le manoir une cour arrondie sans agencement particulier. Ils témoignent du fait qu'ils ont été posés ainsi avec d'abord le souci de leur usage agricole.



C'est sous la houlette d'Elisabeth Lachaume que nous avons visité cette ferme du Marescot et ses dépendances. Celle-ci fait partie du domaine agricole qu'exploite aujourd'hui Nelly Creusier à la suite de ses parents. Elle y élève un troupeau de vaches allaitantes et transforme les pommes en excellents produits cidricoles.

Les adhérents du Foyer étaient déjà venus visiter ce très bel ensemble augeron traditionnel en 2011. A cette occasion, Jack Maneuvrier avait rédigé un article dans le n° 116 du Bulletin. Une description des lieux est également faite par Yves Lescroart dans son magnifique livre sur les Manoirs du Pays d'Auge, agrémenté de photos de Régis Faucon, publié en 1995. Il nous a semblé intéressant de faire un condensé de ces deux textes, comme un clin d'œil à ces deux spécialistes du bâti augeron.

Les registres paroissiaux de Montpinçon font mention des naissances, décès et mariages de membres de la famille Le Marescot dès la fin du XVII^e siècle. C'est vraisemblablement cette famille qui a donné son nom au lieu (J. Maneuvrier – Bulletin du Foyer n°116).

L'encorbellement de la façade et la tour d'escalier à l'arrière sont caractéristiques de la fin du XVI^e siècle. Les constructeurs ont surélevé le rez-de-chaussée pour créer une cave semi-enterrée sous le manoir. On accède à ce niveau par une volée de marches. L'étage est couvert par une toiture de tuiles quasiment aussi haute que la façade avec deux lucarnes alignées sur les fenêtres de l'étage. Deux hautes cheminées sortent de chaque côté du toit sur les pans coupés.



L'une des souches de cheminée, côté droit, est composée d'un damier de briques et de pierres, signe d'une volonté de mise en valeur. La faîtière, enfin, porte à ses extrémités deux très jolis épis de faîtage. L'un d'eux est certainement très ancien avec sa glaçure verte caractéristique du Pré d'Auge. Il représente un oiseau, un pigeon ou une crécelle, posé sur une petite colonne portant un visage

d'homme, un balustre finement ciselé et une sorte de vase au pied duquel trois poissons sont gueules ouvertes. L'autre épi semble plus récent, de couleur marron et représente un petit diable ailé.



Vu de face, au pied des marches d'entrée, l'ensemble s'impose au visiteur, renforcé en cela par la légère déclivité de la cour et la surélévation liée à la cave. La plus grande partie du pan de bois de la façade a été renouvelée avec des décharges obliques rompant la symétrie qui devait auparavant être de mise. A l'étage, légèrement excentrée, une grande croix de saint André s'inscrit sur toute la hauteur, probablement à la place d'une ancienne ouverture aujourd'hui supprimée.

Au rez-de-chaussée, les fenêtres ont été agrandies pour apporter plus de lumière. Yves Lescroart (*) fait justement remarquer que « les deux poteaux corniers superposés à chaque angle du bâtiment ont été remplacés par un seul poteau taillé dans un bois courbe suivant le profil de l'encorbellement afin d'en éviter la contrainte. »

Sur la façade arrière, la cage d'escalier qui mène à l'étage forme une tour carrée essentée d'ardoises. Quelques marches permettent d'y accéder par l'extérieur. Jack Maneuvrier (**) précise que « le petit ruisseau assure à la cave fraîcheur et humidité. C'est là que Madame Creusier préparait ses livarots blancs qu'elle vendait à des affineurs au marché de Livarot. Elle a été la dernière fermière à fabriquer des fromages dans la commune de Montpinçon à la fin des années 1950 ». Les fenêtres du bâtiment situé sur la droite de la cour de ferme sont caractéristiques du hâloir et témoignent encore de cette époque révolue. La cave et le pressoir se trouvent dans le beau bâtiment accolé à la maison. Ils sont encore en fonction aujourd'hui, l'exploitation agricole étant toujours le siège d'une importante production cidricole.

Nous remercions vivement Nelly Creusier pour son accueil et Elisabeth Lachaume pour son commentaire éclairant.

Michel SADY

(*) Yves Lescroart - Manoirs du Pays d'Auge, éd. Mengès - p.375 – 376

(**) Jack Maneuvrier – Bulletin du Billot n° 116 – p.9 à 12

Le château de la Rivière à Saint-Martin-de-Fresnay

La deuxième étape de la Journée Manoirs de 2023 nous a conduits à la propriété de M. et Mme Lehanneur au Château de La Rivière sur la commune de Saint-Martin-de-Fresnay. Un peu à l'écart de la route, cette demeure, atypique et pleine de charme, mérite d'apporter quelques précisions historiques.



Pourquoi “château” ?

Une ancienne motte ou castrum aurait existé au milieu des bois, sur la hauteur jouxtant la propriété. Elle indiquerait la présence d'un premier château, peut-être en bois ? Il est possible que cela soit la raison pour laquelle le logis du lieu porte encore aujourd'hui le vocable de « château ».

Pourquoi “la Rivière” ?

En consultant la “Statistique Monumentale du Calvados” d’Arcisse de Caumont, nous apprenons, que « en décapant le chœur (de l’église de Saint-Martin-de-Fresnay) ... une tombe, bien conservée, et qu’on se proposait de replacer dans le chœur, portait l’inscription suivante : “Cy gist Messire François Philippe de Fresnay Chevalier Seigneur de la Rivière, ancien militaire âgé de soixante et dix huit ans mort le 14 juillet 1772 Priez Dieu pour le repos de son âme.” On peut donc penser que le château de La Rivière porte le nom de son ancien propriétaire et n’est pas lié à une hypothétique rivière qui passerait non loin.

Les propriétaires connus

En 1800, la famille d’Amfréville vend le château du Robillard et fait l’acquisition de cette propriété. En 1858, Jean-Jacques Regnouf, marchand de biens, en devient propriétaire avec un domaine en forêts et herbages d’une centaine d’hectares. En 1900, un incendie détruit une grande partie du château. Paul Regnouf, le fils de Jean-Jacques, entreprend de le reconstruire tel qu’il nous apparaît aujourd’hui.

Le château : un grand vaisseau fait de colombages, de briques, de pierre et de verre

La façade du château, côté nord-ouest, est particulièrement originale avec une partie ancienne composée d’un rez-de-chaussée en briques et d’un étage à colombages témoignant d’une ancienneté pouvant remonter au XVI^e siècle si l’on se fie à certains assemblages caractéristiques de cette époque.

Sur les deux niveaux, cinq fenêtres dont deux plus étroites, sont réparties sans véritablement de symétrie. Une rangée de croix de saint André décore avantageusement l’ensemble. La toiture a été transformée pour y aménager un second étage habitable sous une toiture à la Mansart, percée de six fenêtres.

Cette partie se prolonge par une construction en pierre blanche constituée par une entrée en avancée par rapport à la façade à pan de bois. Au-dessus de la porte, encadrée par deux fenêtres étroites, une grande fenêtre à balcon est également encadrée de deux fenêtres en symétrie.



Fenêtre de la chapelle décorée d'un vitrail.

Le tout est couvert par un élégant toit à la Mansart formant un second étage. Celui-ci est occupé par une chapelle dont la fenêtre au linteau en arc de cercle est décorée d'un très beau vitrail en façade. De part et d'autre de la pièce, un très bel œil-de-bœuf en zinc éclaire la chapelle.

Le balcon au premier étage est joliment sculpté en fer forgé avec en médaillon la lettre R, initiale de la famille Regnouf.

A cette belle entrée, est accolée une grande tour carrée en pierre, alignée sur la partie à colombages, l'entrée se détachant ainsi du reste de la façade de deux bons mètres. Cette tour domine de ses 3 étages et de sa haute toiture en pointe l'ensemble. Elle comprend au rez-de-chaussée, sur deux de ses faces, une immense verrière en trois-quarts de cercle, tournée vers le sud-est.

De style Art-déco, on distingue, derrière les baies vitrées, une grande sculpture en ciment, imitation d'un improbable rocher, ajoutant à l'ensemble une touche balnéaire véritablement incroyable. La verrière est couverte d'un toit en terrasse. Ce côté est d'autant plus impressionnant qu'il domine le parc autour avec une vue sur la plaine au loin et les bois sur l'arrière.

Enfin, visible uniquement de l'arrière du monument, un grand retour en L de trois travées de large sur quatre de long, au rez-de-chaussée en briques et colombages à l'étage, forme un angle droit avec la partie ancienne du logis. Il est aussi recouvert d'une toiture à la Mansart disposant de trois fenêtres, côté cour.

Les évolutions de la construction au XIX^e siècle

D'anciennes photographies montrent que tout cela ne s'est pas fait d'un seul jet. Les évolutions de la demeure sont tout autant intéressantes à comprendre que le résultat final est époustouflant.

Une photographie datée de 1873-1875 montre une grande façade, d'un seul jet et entièrement recouverte d'un crépi blanc. On y voit Paul Regnouf, enfant, faisant du tricycle devant la maison.



Paul Regnouf fait du tricycle devant la façade recouverte d'un crépi.

On compte sur cette façade pas moins de huit fenêtres ou portes, à l'étage comme au rez-de-chaussée. La toiture à la Mansart ne concerne que les trois premières travées, sur la gauche du bâtiment. On distingue un triangle blanc en fronton qui se découpe sur la toiture en ardoise, au-dessus d'une grande fenêtre et de l'entrée principale de la maison. Bien entendu, les parties en pierre ne figurent pas encore.

Une autre photographie, un peu plus récente mais datant probablement de la fin du XIX^e siècle nous montre que des travaux ont été réalisés un peu plus tard. On y voit à nouveau la même longue façade mais, à la place du fronton et de la porte d'entrée, on a ajouté la grande entrée en pierre reconnaissable aujourd'hui encore avec son beau balcon en fer forgé. Quelques personnages posent pour la photo au balcon et aux fenêtres de l'étage.



Cette photographie donne l'impression que l'entrée forme une tour au milieu de l'édifice avec une toiture à quatre pans beaucoup plus haute que celle d'aujourd'hui et lui conférant une allure à la fois fine et imposante.

Enfin, une dernière photographie, prise juste après l'incendie de 1900, nous montre qu'une grande partie de la maison, côté sud, a été ravagée. On comprend ici que la partie en colombages à droite de la porte d'entrée, à la base du « L », a été détruite. La maison semble littéralement éventrée. Par contre, l'entrée en pierre semble intacte, mise à part la toiture recouverte d'une bâche.



Le château après l'incendie de 1900.

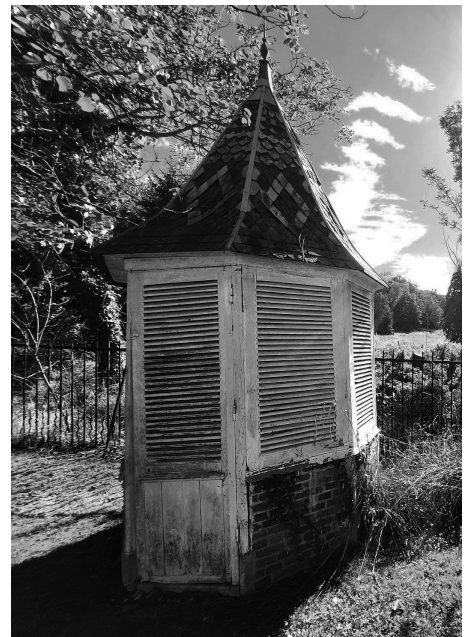
Sur la photographie, on voit des ouvriers travailler et des gros blocs de pierre qui serviront sans doute à monter la grande tour actuelle de trois étages. C'est, suite à cet incendie, que Paul Regnouf l'a fait ajouter ainsi que la fameuse verrière si particulière.

Le parc aménagé

On comprend en faisant le tour du château que ce qui paraît être aujourd'hui l'arrière du château correspond en fait à la façade d'origine puisque, autrefois, on accédait à la propriété par un long chemin descendant du coteau couvert des bois qui dominent la propriété. Une imposante clôture en fer forgé et une barrière encore équipée d'une cloche témoignent bien de cela.

Le parc, tout autour, est simplement planté d'arbres d'essences rares comme un magnifique et immense séquoia, un palmier géant ou un vieux ginkgo-biloba. Une fontaine en ciment, comme c'était la mode au XIX^e siècle, donne un air bucolique à la propriété.

En déambulant autour du château, on imagine la vie qui y régnait autrefois : le chemin qui descend de la forêt jusque dans la cour, le faisandier parfaitement conservé où l'on accrochait le gibier, le chenil pour enfermer la meute à l'ombre des arbres, les bassins remplis par l'eau de la colline et qui alimentait le château en eau courante, de nombreux bâtiments en colombages aux fonctions précises tout autour du parc. Sans oublier la longue chaîne sur le côté de la partie à pans de bois qui, de l'intérieur, actionnait la cloche pour sonner le personnel à l'heure du repas !



Le faisandier.

Merci encore à M et Mme Lehanneur de nous avoir permis de découvrir ce lieu enchanteur et inconnu de la plupart d'entre nous car situé tout au bout d'un chemin à l'abri des regards.

Dominique BORDEAUX – Michel SADY

Photographies anciennes reproduites avec l'aimable autorisation de l'actuel propriétaire.



La façade arrière était autrefois celle de l'entrée. A gauche, la grande verrière.

Deux manoirs « cousins » à Vieux-Pont-en-Auge

La commune de Vieux-Pont-en-Auge est réputée pour son habitat traditionnel préservé. Nous avons eu la chance de pouvoir visiter deux beaux manoirs offrant la particularité de disposer d'éléments architecturaux similaires. Il n'est pas improbable que les mêmes artisans aient pu y travailler à la même époque.

Le Manoir de la Cour Julienne

Il s'agit d'une propriété appartenant à la famille Barbé-Massin depuis 1965. Madame Pallud et son frère, Monsieur Barbé-Massin, ont donné l'autorisation aux membres du Foyer de venir admirer leur maison de famille. Dominique Bordeaux et moi-même, lorsque nous avons préparé la visite, avons eu la chance de les rencontrer et de visiter l'intérieur. Nous en faisons ici une description qui nécessiterait un complément par des spécialistes.



Une façade couverte de tuiles

Au détour de la route de Coupesarte, en venant de Vieux-Pont, on découvre, sur la droite, la maison, orientée vers le nord-ouest, au fond d'une petite rade en biais par rapport à la route. De chaque côté de l'allée, les pommiers masquent un peu la façade aux volets blancs, couverte de tuiles de couleur rouge vermillon, tranchant avec le vert de l'herbage. Près de l'entrée, deux magnifiques platanes trônent à côté d'une grande mare. En contre-bas, on est impressionné par un immense chêne qui domine un long bâtiment à colombages qualifié d'écurie sur le vieux cadastre de 1834.

Le long de la route, de l'autre côté du chemin d'accès à la maison, l'ancienne cave est aujourd'hui transformée en habitation tout comme le pressoir dont la taille imposante témoigne de l'important passé cidricole de la propriété. Entre le pressoir et la maison, une boulangerie devait comporter un four à pain et servir de bouillierie. Un petit apentis sur un côté de mur permettait autrefois d'égoutter les bidons vidés de leur lait et nettoyés. L'ensemble des bâtiments se trouve ainsi réparti à la périphérie d'une grande cour plantée dont la pente est marquée vers le sud-est.

Sur le côté gauche de la maison, un puits au toit en pointe se dresse devant une magnifique pièce d'eau rectangulaire avec son lavoir. Sur la grande façade de la maison, chaque tuile est fixée à même les colombages par cinq clous forgés à l'ancienne. Une symétrie ... relative ! Cette façade n'est pas tout à fait symétrique. On compte, à la gauche de la porte d'entrée, deux fenêtres au rez-de chaussée et à l'étage. La porte est elle-même surmontée d'une fenêtre de même largeur. A droite, il n'y a qu'une seule fenêtre à chaque niveau. La toiture est percée de deux lucarnes côté gauche alors qu'il n'y en a qu'une seule à droite.

La maison se prolonge au sud-ouest par une grande charreterie dont le toit, un peu plus bas que celui de la maison, couvre un grand grenier souligné par une rangée de courts colombages parallèles. La charreterie dispose d'une haute cheminée qui sort au pied du pan coupé droit de la maison.

Les deux bâtiments sont collés l'un à l'autre par une partie également essentée de tuiles et percée d'une petite fenêtre sur les deux niveaux et d'une porte au rez-de-chaussée. A l'intérieur de la maison, de ce côté, on découvre une immense cheminée en pierre, probablement très ancienne, et correspondant au conduit qui débouche sur le toit de la charreterie. Une porte permet de descendre par une volée de marches dans la pièce limitrophe de la charreterie aux ouvertures décrites ci-dessus. On peut se demander si cette pièce ne faisait pas, autrefois, partie intégrante de la maison elle-même, ce qui rétablirait la symétrie de la façade. On peut d'ailleurs noter que, sur le vieux cadastre de 1834, la charreterie n'existe pas. Pour une raison quelconque, un incendie peut-être, la toiture du logis originel aurait été raccourcie et la charreterie ajoutée plus tard tout en conservant la cheminée d'origine. Le plan est suffisamment précis pour pouvoir vérifier, par une mesure comparative, l'hypothèse émise.

A l'arrière, sur la façade sud-est, les colombages ont subi des modifications importantes et il est difficile de comprendre l'évolution du bâtiment. L'ensemble est plein de charme avec un paysage magnifique dominé à l'arrière par la colline du Montarin à Castillon-en-Auge.

L'origine du nom

On ignore le nom historique de la propriété. L'actuelle carte de l'I.G.N. indique le nom de la Duvallerie mais il s'agit là d'une confusion probable avec un petit hameau, aujourd'hui disparu et qui existait autrefois à quelques centaines de mètres. Le cadastre de 1834 nous apprend que le propriétaire à cette époque s'appelle Marc-Antoine Julienne et que le nom du lieu est « la Cour Julienne ». On peut penser

que l'endroit est lié à cette famille même si l'état de section correspondant note que celui-ci demeure alors dans le village voisin du Doux-Marais qui fusionna quelques années plus tard avec Sainte-Marie-aux-Anglais.

On compte sur le territoire de la commune de Vieux-Pont une bonne dizaine de propriétés du même type, bien conservées, datant des XVII^e et XVIII^e siècles. A chaque fois, on y trouve, outre la maison, un pressoir, une cave, une boulangerie, un jardin et une pièce d'eau, voire une étable et une écurie. Ce patrimoine témoigne de la grande dynamique économique de la région à cette époque.

La Cour Julienne ne fait pas exception. Le plan de 1834 fait état de cette propriété qui devait, à l'époque, avoir déjà un bon siècle d'ancienneté. Il correspond, à quelque chose près, à celui d'aujourd'hui et l'ensemble n'a guère changé 200 ans plus tard ! Marc-Antoine Julienne était également propriétaire de quelques parcelles autour mais dont la surface totale est limitée à environ 6 hectares. Il est donc probable qu'un fermier exploitait alors le tout.



Le manoir de la Cour Julienne avec sa façade essentée en tuiles anciennes, côté entrée.

Le Manoir d'Houlbec

Cette propriété appartient à Christian et Albane de Mascureau depuis les années 1980. Elle est située à l'extrémité Est de Vieux-Pont-en-Auge. Pour y accéder, il faut parcourir un long chemin droit de 250 mètres bordé de grands chênes et situé intégralement sur la commune de Saint-Julien-le-Faucon. Comme la Cour Julienne, c'est la première fois que les membres du Foyer pouvaient la visiter.



Le manoir d'Houlbec – façade nord-est.

Un manoir classique préservé

C'est en entrant dans la cour qu'on découvre la façade de la maison, tournée vers le nord-est. On ne compte pas moins de neuf travées dont les longs poteaux sont intacts. Le bâtiment semble ne pas avoir été remanié et est toujours superbement entretenu. Il est rare qu'un tel édifice soit ainsi resté « dans son jus » tout en restant en parfait état comme si le temps n'avait pas

eu d'impact sur lui. L'entre-colombage, monté en tuileaux, a été rénové dans l'esprit initial de la construction. Tout au long de cette façade, une allège à croisillons sépare le rez-de-chaussée de l'étage. Au rez-de-chaussée, le constructeur a percé les fenêtres sur chacune des façades en face à face afin que la lumière puisse pénétrer largement à l'intérieur des pièces. A l'étage, les fenêtres sont garnies de garde-corps en bois d'un bel effet.

Sur le toit, cinq lucarnes dont deux plus petites sur les côtés, sont posées au-dessus des fenêtres des niveaux inférieurs. Deux portes à imposte sont venues remplacer les fenêtres à chaque extrémité du rez-de-chaussée, seul changement notable qui n'enlève rien à la symétrie parfaite de la façade. De la même façon, deux souches de cheminées en brique et pierre sortent de chaque côté du toit, au niveau de la deuxième et de la huitième travée.

La porte d'entrée ouvre sur un escalier circulaire tournant à droite, assez similaire à celui de la Cour Julienne, situé dans la vallée proche. Peut-être les 2 escaliers ont-ils été bâtis par le même artisan ?

L'autre façade est entièrement essentée en ardoises alors que le pignon est l'est en tuiles rouges, un peu comme à la Cour Julienne, protégeant la maison de la pluie et des vents dominants.

De ce côté, la vue s'ouvre sur la vaste commune de Vieux-Pont au sud-ouest et sur les collines de Castillon-en-Auge au sud-est avec, plus loin le bois de Quévrue.



Le manoir d'Houlbec, côté sud-ouest.

Contrairement à la Cour Julienne, le manoir d'Houlbec ne dispose plus de tous les bâtiments d'exploitation qui apparaissent encore, tout autour, sur le cadastre de 1834. Il reste aujourd'hui l'écurie, perpendiculaire à la maison dont elle est séparée par une porte couverte d'un joli petit toit en tuile ouvrant sur le jardin à l'arrière. Le pressoir, qui devait être de taille respectable, a, quant à lui, disparu. Demeure encore un autre bâtiment un peu à l'écart qui devait servir d'étable. A l'époque, le propriétaire s'appelle Urbain Tiercelin et il habite Vieux-Pont.

Le fief d'Houlbec*

La propriété se situe sur la hauteur, à la limite entre la vallée de la Vie au nord-ouest et celle de la Viette de l'autre côté. Au pied de la maison, 40 mètres plus bas, coule le ruisseau d'Houlbec qui prend sa source à deux pas de l'église de Castillon-en-Auge où il porte le nom de « ruisseau de la Garenne ». Il rejoint la Viette à la limite de Vieux-Pont et des Authieux-Papion, tout près du manoir des Ulies d'où montait un chemin jusqu'au manoir d'Houlbec dont il est question ici. Le tracé de ce chemin disparu constitue la limite avec la commune de Saint-Julien-le-Faucon de ce côté de Vieux-Pont. Il suivait ensuite la courbe de niveau qui domine le vallon pour passer, vers l'est, près de la Cour Grandval et rejoindre Coupesarte par « Froide Rue ».

Le ruisseau d'Houlbec a donné son nom à un ancien fief de Vieux-Pont qui devait s'étendre sur cette partie de la commune et qui appartint longtemps à la famille Le Maignan. Celle-ci possédait également le fief voisin de Grandval. Au XVII^e siècle, Catherine Le Maignan, unique héritière de Jacques Le Maignen, sieur de Grandval, et de Anne de Camproger se maria avec Nicolas Dunot de Saint-Maclou le 18 novembre 1687 à Saint-Martin-des-Noyers (aujourd'hui Saint-Martin-du-Mesnil-Oury). Ils eurent 10 enfants. C'est ainsi que la branche Saint-Maclou de la famille Dunot met le pied à Vieux-Pont. Au XVIII^e siècle, les descendants mâles du couple seront tous militaires et l'un d'eux,

Jacques-Gabriel, s'installera un temps à la Guadeloupe et à Marie-Galante dont il fut gouverneur et où naîtront ses nombreux enfants. L'un de ses fils, Jean-Alexandre, écrit l'histoire de la famille Dunot, présente depuis le 16ème siècle à Saint-Pierre-sur-Dives et dans ses environs. Ce dernier acquit la Baronnie de Vieux-Pont et Castillon en 1773, ce qui explique que les armes des Dunot soient toujours visibles dans l'église de Vieux-Pont-en-Auge aujourd'hui.

Un château existait sur le fief d'Houlbec. Il devait toujours exister dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. En effet, l'acte notarié d'acquisition de la Baronnie par J.A. Dunot de Saint-Maclou indique que celui-ci habite dans « son château d'Houlbec ». Cependant, on n'en trouve plus aucune trace aujourd'hui. Il se peut qu'il ait été situé, en bordure du ruisseau d'Houlbec, au pied de l'actuelle Cour Grandval. Une ancienne photo aérienne de Google Maps repérée par notre ami, Jean-Jacques Darthenay, montre en effet des traces de fossés importants, dans une parcelle portant le numéro 1 sur le cadastre de 1834 et dénommée « Houlbec ».

Ce bel après-midi à Vieux-Pont-en-Auge s'est achevé, comme à l'habitude, par un verre de cidre au Manoir d'Houlbec. Nous remercions vivement la famille Barbé-Massin pour nous avoir permis d'admirer la Cour Julienne et à Albane et Christian de Mascureau de nous avoir magnifiquement accueillis à Houlbec !

A l'année prochaine !

Michel SADY

*A ne pas confondre avec le Manoir d'Houlbec à Ecots.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

LA MAISON DE RETRAITE SAINT-JOSEPH

DEUXIÈME PARTIE

Cette seconde partie aborde la période historique allant de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle. Elle fait suite au premier article publié dans le bulletin du Foyer Rural du Billot n°151 de juin 2023. Depuis, le classement des dossiers de l'Hôtel-Dieu de St-Pierre aux Archives départementales du Calvados a changé. Ils sont maintenant classés sous les cotes 7HDT/... – Hôpital-hospice de Saint-Pierre-sur-Dives.

L'Arrêt du 17 février 1762 ⁽¹⁾

Cet arrêt valide un accord portant sur la direction et l'organisation de l'hospice.

Revenons tout d'abord sur la procédure qui a abouti à son homologation par la Cour du Parlement de Rouen. Un accord préliminaire est signé le 31 janvier 1712 devant Me Besnard, notaire, entre "Messire François Blouet de Camilly, Évêque de Toul, Prince du Saint-Empire, Abbé & Comte de Saint Pierre sur Dive", les religieux de l'abbaye, le curé de la paroisse, et les représentants des habitants. Cet accord fut homologué par le parlement de Rouen le 2 mars 1713.

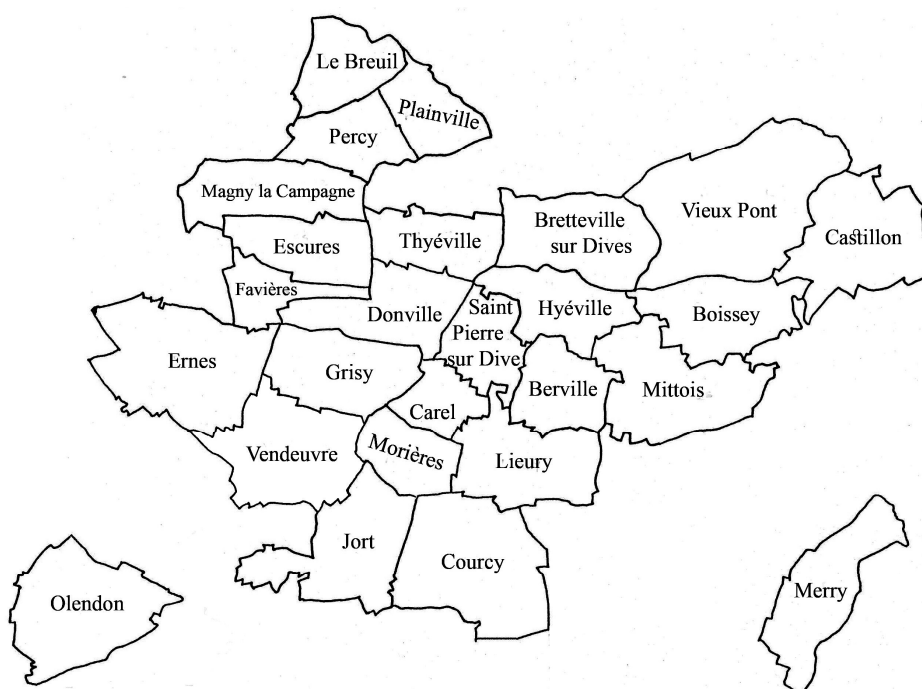
" Une tentative faite en 1734 pour le soumettre au régime de la Déclaration royale du 12 décembre 1698, amena la rédaction d'un nouveau règlement...".⁽²⁾ Une nouvelle version des statuts et règlements est présentée pour délibération à une assemblée générale des habitants le 7 avril 1749 dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu... Une forme de démocratie participative de l'époque ! Avec ce renfort de consultation, l'Abbé Blouet de Camilly et les religieux mauristes ont fait preuve d'une

grande ténacité pour obtenir l'homologation de ces statuts, peut-être afin de régulariser la prééminence du chapelain et de son traitement de 150 livres tournois par an contre celui du receveur-économe laïque qui n'était que de 30 livres sur un budget de 1 250 livres. ⁽³⁾

Finalement, "le 20 décembre 1761, à l'issue et sortie de la Messe Paroissiale du Bourg de Saint-Pierre-sur-Dive, se sont assemblés les Habitants dudit Lieu, sous le portail de l'Église d'icelui, après trois sermons faites et au son de la cloche, les présents faisant fort pour les absents"... et ont approuvé la volonté de faire homologuer ces statuts par la Cour de Parlement de Rouen. Ils ont donné pouvoir à Maître Pierre-Paul Bouet, curé de St-Pierre, d'engager "incessamment et sans délai" les démarches qui aboutirent à l'homologation le 17 février suivant. ⁽⁴⁾

La période révolutionnaire

L'organisation prévue dans l'arrêt du 17 février 1762, était en fait déjà en place depuis longtemps. En effet, le registre des délibérations du Bureau de Direction de l'hospice indique que le Bureau se réunit tous les 15 jours depuis 1748 pour organiser la distribution du pain, de la viande, de l'argent en fonction des besoins des pauvres listés par les administrateurs.



Carte étendue du temporel.
A la fin du XVIII^e siècle, les dépendances de l'hospice s'étendent sur 20 km autour de St-Pierre-sur-Dives. ⁽⁵⁾

L'inventaire des biens fieffés (loués), des contrats qui assurent les revenus de l'hospice, est mis à jour tous les 3 ans, au moment de la présentation de la comptabilité par le receveur. Les comptes sont suivis de près par celui-ci, il lui arrive parfois d'engager une procédure pour récupérer des dettes.

L'Hôtel-Dieu faisait partie des biens communaux et non des biens de l'Abbaye qui furent mis en vente aux enchères à la Révolution. En 1789, le Bureau de Direction réunissait Dom Étienne Mallet, prieur de l'abbaye, Dom Hubert-Aimé Thinon, procureur religieux, Charles de Montigny, curé de la paroisse, et parmi les administrateurs Louis Demay-Briéville, notaire, Charles Lambert-Bellemare, marchand tanneur, et d'autres notables du bourg dont les noms apparaissent parmi les signatures des comptes-rendus de délibérations : Jarry, Angerville, Leboeuf, Leferon. L'administration de l'hospice, nommé alors hôpital, se poursuit en 1790 et ne changera radicalement qu'en 1791.

Le Conseil Général de la Commune de St-Pierre-sur-Dives réuni en la Chambre municipale et présidé par le maire élu Demay-Briéville, ordonne le 23 juin 1791, que l'église paroissiale ainsi que celle de l'hôpital soient fermées et que les offices religieux soient transférés dans l'église de l'abbaye. Il interdit que l'office divin soit célébré dans les deux églises supprimées.

**Extrait du compte-rendu de la réunion
du Conseil Général de la Commune du 23 juin 1791 :**

*Tout vu et considéré, ouï le Procureur de
la Commune, le Conseil Général a ordonné
et ordonne que l'église paroissiale actuelle sera
fermée demain à huit heures du matin,
ainsi que la chapelle de l'hôpital et qu'en conséquence l'office
sera fait et les vases sacrés seront
transférés dans l'église de la cy-devant abbaye et défenses
seront faites à tout fonctionnaire public et prêtre de célébrer
l'office divin dans les deux églises supprimées
et que pour cet effet le présent arrêté sera adressé tant au corps
législatif et administratif qu'à la puissance spirituelle,
conformément aux décrets de l'Assemblée Nat(iona)le
et aux SS Canons de notre mère Ste Église ...*

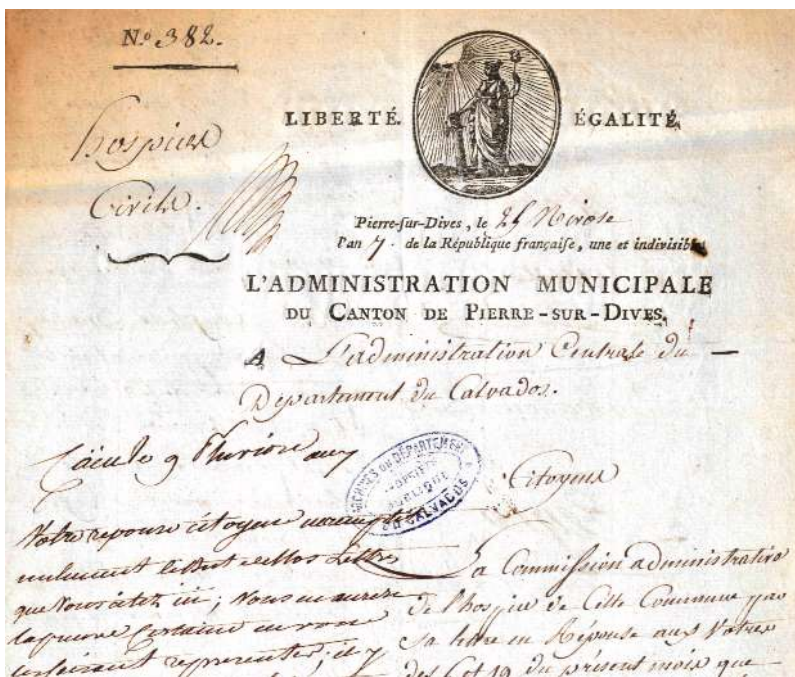
La fonction de prieur de l'hôtel-Dieu n'existe plus. Le prêtre Pierre Leroy, natif du bourg en 1755, nommé chapelain le 16 mars 1783, est congédié. On lui demande "de rendre les clefs de l'appartement qu'il occupait dans la maison de l'hôpital". Pierre Leroy émigre en Angleterre en compagnie du curé Montigny. Tous deux prêtres réfractaires (ou non-jureurs) refusaient de prêter le serment de fidélité à la Constitution civile du clergé de 1790, et durent "quitter la France dans le délai de 15 jours".⁽⁶⁾

Quelques années plus tard, le Conseil Général de la commune de St-Pierre-sur-Dives crée un Bureau de Bienfaisance en application de la loi du 27 novembre 1796 (7 frimaire an V). Ce Bureau a pour principale tâche de prendre en charge les aides aux pauvres.

Le Bureau instaure une Commission administrative, composée de 4 officiers municipaux dénommés administrateurs qui vont gérer l'hospice-hôpital sous la présidence du maire de "Pierre-sur-Dives".

On y retrouve des membres du Bureau de Direction d'avant 1789 tels que Demay-Briéville, Lambert-Bellemare. etc..

A noter que comme dans le courrier administratif ci-dessous, on s'écrit de Citoyen à Citoyen. On peut lire en effet :



- "Pierre-sur-Dives (le mot "Saint" a disparu), le 25 nivose an 7 (14 janvier 1799) de la République française, une et indivisible"

- dans la partie à droite : "Citoyens, La Commission administrative de l'hospice de cette commune ..."

- dans la partie à gauche : "Caen, le 9 pluviôse an 7 (28 janvier 1799), votre réponse, citoyen, ne remplit..."

Malgré la signature du Concordat de 1801 qui déclare en préambule que "la religion catholique et romaine est la religion de la grande majorité des français" (7), la fonction de prieur de l'Hôtel-Dieu n'est pas rétablie. L'hôpital reste une institution laïque et Pierre Leroy de retour d'exil au côté de Charles de Montigny, sera un des vicaires à St-Pierre. Il s'occupera aussi de l'église de Carel et du transfert de la paroisse du diocèse de Sées à Bayeux, jusqu'à ce qu'il soit nommé en 1815, curé de Condé-sur-Laison où il décédera en 1829.

Antérieurement, les malades de l'hospice étaient soignés dans la nef de la chapelle. Depuis sa désaffectation, les soins aux malades sont progressivement abandonnés. L'Administration observe "qu'il n'existe dans le soi-disant hôpital de Pierre-sur-Dive aucun malade depuis un grand nombre d'années ni par conséquent personne pour les soigner..." ⁽²⁾ En fait, la chapelle n'était plus entretenue depuis une trentaine d'années, elle menaçait de s'effondrer. Le Conseil municipal du 8 mai 1827 sollicitât l'intervention du Préfet pour la faire restaurer. En vain. Un arrêté du 26 février 1837 ordonna la démolition du bâtiment qui eut lieu en 1838.

Le site est toujours appelé "Hotel Dieu" au début du XIX^e siècle sans doute parce que la chapelle à gauche sur le plan n'est pas encore démolie. Il est aussi associé au "Pont de l'hôpital".



Extrait du cadastre napoléonien (1834).

Une parenthèse : la ferme du Moncel



VAUDELOGES — Vue Générale du Hameau du Moncel

La Ferme du Moncel, carte postale, coll. privée.

La terre du Moncel située sur la commune de Vaudeloges à une dizaine de km au sud-ouest de St-Pierre, appartenait au marquis Laurent François de Malherbe, famille de la noblesse normande. Les Malherbe ont émigré au moment de la Révolution, leurs biens sont confisqués et la ferme du Moncel donnée aux hospices de Caen et Saint-Pierre-sur-Dives. Le domaine fut divisé en 2 lots : le premier comprenant les bâtiments et une vingtaine d'hectares de terres est attribué à l'hospice de Saint-Pierre et le second, le reste des terres à l'hospice de Caen.

En 1817, les héritiers du marquis demandèrent au Préfet de récupérer leurs terres, en se référant à une ordonnance royale de 1816. Celle-ci ordonnait bien la restitution des biens confisqués mais à l'exception de ceux mis à la disposition des hospices et autres établissements de bienfaisance. Les héritiers du marquis furent donc déboutés et les hospices ont conservé l'entière propriété des biens aliénés.

La ferme est louée dans un premier temps. Mais les bâtiments en mauvais état entraînent un entretien coûteux, la ferme s'avère déficitaire pour l'hospice. Sur décision du Bureau de Bienfaisance, elle fut vendue par adjudication le 26 juin 1873 à François Auguste Debaize de Vaudeloges. Eugène Martin, membre du Bureau de Bienfaisance et premier adjoint au maire de St-Pierre-sur-Dives, a signé l'acte de vente "agissant en lieu et place du maire M. Toutain, absent pour cause d'empêchement." Le capital monétaire obtenu fut placé en rentes sur l'État.⁽³⁾

La Communauté de la Providence de Lisieux

Le Bureau de Bienfaisance a continué à se réunir à peu près tous les 15 jours pour porter secours aux indigents. Des dames charitables de la commune assurent la distribution du pain, de l'argent et du linge à une cinquantaine de pauvres. La répartition des secours s'organisait dans un esprit de débrouille, mais il n'y avait rien pour soigner les malades dans la misère.

Le Conseil municipal décide en sa réunion du 13 novembre 1861 de faire à nouveau appel à la Communauté de la Providence de Lisieux. En effet, les sœurs séculières de cette Communauté enseignante et hospitalière, étaient bien connues à St-Pierre car elles assuraient l'enseignement à l'école des filles de manière satisfaisante depuis 1843.



La photographie ci-contre montre le bâtiment qui a abrité la Maison Mère de la Communauté de la Providence, rue du Bouteillier à Lisieux, de 1810 à 1944 et qui fut détruit par les bombardements.⁽⁸⁾

En réponse à la demande, la Communauté envoie à St-Pierre en 1862 sœur Sainte Célestine, alors âgée de 23 ans, et entrée dans les ordres 4 ans plus tôt. Sœur Sainte Célestine commence par exercer avec courage des soins à domicile.

A la fin de la guerre de 1870-71, un bataillon de 40 Mobiles de l'Ar-dèche qui séjournait dans le bourg, est atteint par une grave épidémie. Sœur Sainte Célestine les prend en charge dans des locaux mis à sa disposition rue du Bosq, et les soigne avec zèle sans crainte de la contagion.⁽⁹⁾ Elle raconte cet épisode avec un sourire de satisfaction : " Je n'en perdis que 3."

La ville pour l'en remercier, conformément à ses vœux, décida en 1873 de reconstituer l'ancien hospice. Les quelques occupants locataires qui habitaient les maisons basses derrière l'ancienne chapelle démolie en 1838, furent expulsés. Sœur Célestine se lança dans l'opération avec énergie. Elle organisa et dirigea le nouvel hospice avec un infatigable dévouement. L'intelligence de ses soins contribuait à la prospérité du site. Le nombre de lits disponibles augmenta rapidement pour atteindre parfois le nombre de 16. Il arrivait que l'hospice accueille aussi des pensionnaires sous certaines conditions.



Le Bureau de Bienfaisance "reconnaissant qu'une seule sœur est insuffisante pour soigner les malades admis à l'hôpital", décida le 5 mai 1876 de solliciter une seconde sœur de La Providence dont il paierait la moitié du salaire et l'autre moitié étant à la charge de la commune. Ceci fut voté sans problème par le Conseil municipal.

Les sœurs de la Providence devant l'hospice.

L'Association normande⁽¹⁰⁾ décerna à Sœur Célestine en 1891 une médaille de vermeil, grand module, accompagné d'un chaleureux hommage pour tous ses services. Et puis le matin du 23 novembre 1907, on la retrouva noyée dans le bras de la Dives qui passe le long des bâtiments. Elle était encore très active à l'âge de 71 ans, mais sujette à des vertiges.

Ce fut la consternation dans la population qui se mobilisa pour ses obsèques. Une foule énorme accompagna le char funèbre de l'hôpital à l'église tendue de noir, puis jusqu'au cimetière où le maire lui adressa un dernier adieu. Sa sépulture dans l'ancien cimetière de Saint-Pierre-sur-Dives reste introuvable.

L'organisation mise en place par Sœur Célestine lui a survécu. Les sœurs de la Providence continuèrent à gérer l'hospice jusqu'en 1980. L'évolution de l'hospice au cours du XX^e siècle, sa transformation en EHPAD St-Joseph et son abandon par le Centre Hospitalier de Falaise, feront l'objet d'un troisième et dernier article sur le sujet, à paraître dans un prochain bulletin du Foyer.

Marcel COULON

(1) Rectificatif de la date indiquée dans le 1er article suite à une faute de frappe.

(2) Archives départementales du Calvados – 7HDT/26 : Répertoire sommaire des documents

(3) Aristide Bisson, *St-Pierre-sur-Dives et son abbaye depuis leur origine jusqu'à nos jours*, 1895, pages 87 à 105.

(4) Archives départementales du Calvados – 7HDT/4 : Arrêt de la Cour du Parlement de Rouen

(5) Société Historique de Lisieux : www.societehistoriquedelisieux.fr

Menu : Bibliothèque SHL – Mémoire M 26, page 68

(6) https://fr.wikipedia.org/wiki/Clergé_réfractaire

(7) https://fr.wikipedia.org/wiki/Concordat_de_1801

"En 1802, le gouvernement de Napoléon Bonaparte ajoute de manière unilatérale à cet accord des articles organiques, afin d'englober le protestantisme, puis en 1808, le judaïsme."

(8) *La Providence de Lisieux, Trois siècles d'aventures*, E. Chrétien, Éditions Ch. Corlet

(9) *La semaine religieuse de Bayeux*, n° 33 - août 1891

(10) Société savante française fondée en 1831 par Arcisse de Caumont



QUE SAIT-ON DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES ?

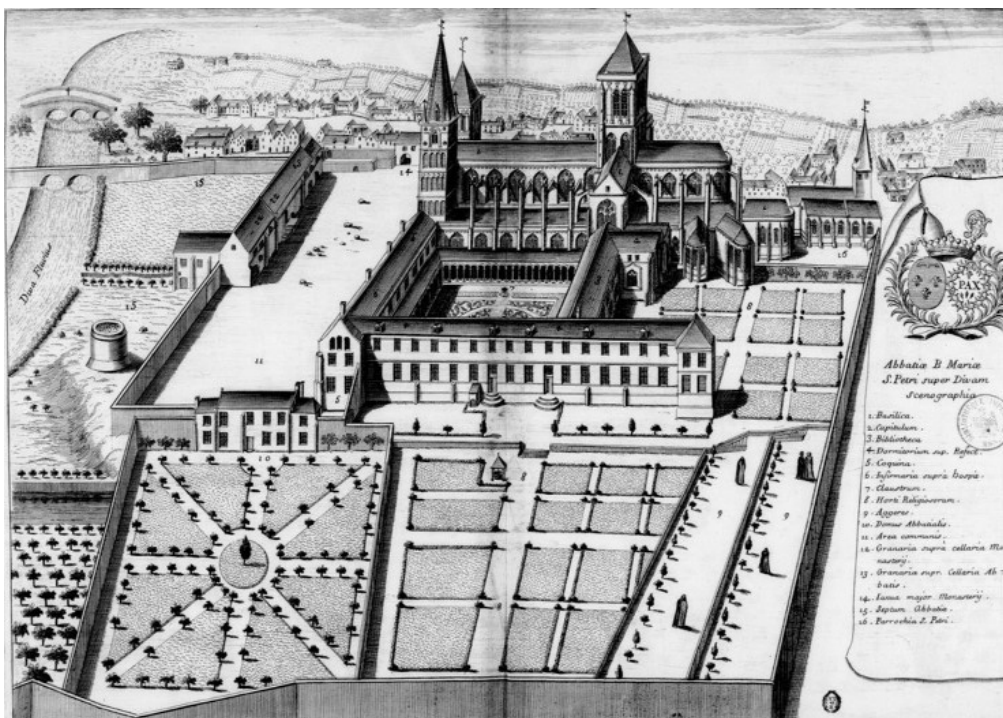
Comment c'était avant ? C'est une question que je me pose parfois en descendant la rue du Bosq à Saint Pierre sur Dives, alors que je me rends dans un commerce du bourg. J'ai en tête la représentation de l'abbaye que j'ai pu voir sur une planche du Monasticon Gallicanum, ce recueil de vues cavalières des abbayes établi à la fin du 17^e siècle par les mauristes, ces bénédictins qui vivaient dans le monastère et l'administraient.

Poussé par la curiosité qui, comme chacun sait, est un vilain défaut, je me suis rendu aux archives départementales du Calvados et de l'Orne (et oui, Saint Pierre sur Dives faisait partie de l'ancien diocèse de Sées jusqu'à la fin de l'Ancien Régime), afin d'en savoir un peu plus. Il me semblait naturel de consulter les archives religieuses (séries G et H) notamment à cause de cette église paroissiale dont j'avais entendu parler et qu'on avait détruite après la Révolution. Pour ne pas alourdir mon texte, j'ai simplifié les références en ADC (Archives du Calvados) et ADO (pour l'Orne)

Je dois avouer que c'est avec joie que je suis rentré à la maison, muni d'un stock assez conséquent de photographies de manuscrits, riches d'informations et d'éléments, dont la teneur m'a paru digne d'intérêt pour figurer dans ce bulletin.

L'abbaye en bien mauvais état !

Je vais commencer par ce mémoire imprimé (reposant pour les yeux !) qui a tempéré ma vision idéalisée des abords de l'abbaye. Il s'agit d'une argumentation établie par les moines et leur prieur contre leur abbé commandataire Mr de Camilly, ce dernier faisant appel pour annuler une transaction passée d'un commun accord entre les moines et son prédécesseur l'abbé Dunot. Il y est question du logis de l'Abbé, maison en bas à gauche sur le plan du Monasticon.



Edition originale du Monasticon, 1693, coll. Jean Desloges.

On y apprend que : « on ne peut douter [.....] qu'en l'année 1698, le Manoir Abbatial de Saint Pierre sur Dive ne fût dans une entière décadence, à cause de sa vétusté, très mal sain et très incommode aux Abbés et Religieux par sa situation, et enfin dans la dernière irrégularité, ou plutôt sans ordre, ni mesure dans sa construction.

On ne peut aussi douter que le jardin de cette maison ne fût dans une dernière désolation, tant par l'ingratitude du fond et la stérilité du terrain naturellement mauvais, que parce que les murs qui l'environnoient étant aussi anciens que le bâtiment, ils s'ébouloient de tous côtés, et menaçoient une entière ruine par la vétusté et dégradation de leurs fondemens. »

Il est ajouté :

« Outre le désordre général de ces Bâtimens, l'incommodité que l'Abbé et les Religieux ressentoient de leur situation étoit très grande, parce que ce manoir étoit au coin d'une grande cour, couvert en partie par la maison des Religieux; qu'il falloit que les Valets et Servantes, les Bœufs, Vaches et toutes sortes d'animaux passassent jour et nuit devant la porte et les fenêtres des Religieux, pour y aller et venir, et que cette cour sans clôture ni séparation entre l'Abbé et les Religieux, servant de retraite pendant les nuits aux bestiaux que l'on amenoit des Pays voisins pour vendre au Marché, causoit une interruption continuelle au repos des uns et des autres, et au silence des Religieux. »
(4H/17 - ADC).

Le mémoire souligne « l'indécence » de cette situation vis à vis des religieux et s'inquiète de l'insanité de l'air. Voilà qui écorne un peu la vue si belle du Monasticon. A ce sujet, Jean Desloges, ex-conservateur du patrimoine, a attiré mon attention sur le fait que cette représentation de l'abbaye n'était qu'un projet d'aménagement à venir et que si effectivement beaucoup d'éléments bâtis étaient réellement présents sur le terrain à l'époque, notamment un colombier sans toit dont il est aussi question dans le mémoire, il fallait relativiser l'ensemble.

Par ailleurs, on voit aussi sur cette planche l'église paroissiale pour laquelle j'avais fait les déplacements aux Archives. On la remarque avec son clocher et son toit double en haut à droite. Une autre source iconographique, qui en donne aussi une vision picturale, existe dans l'abbatiale même. Par contre, il faut aller chercher dans les archives pour se faire une idée de l'intérieur de l'église. Pour ce, les visites épiscopales sont irremplaçables.

Un suivi des paroisses des églises paroissiales commandité par les évêques

A différentes époques les évêques, à défaut d'y aller eux-mêmes, soucieux de bien gérer leur diocèse, envoyaient le plus souvent dans les paroisses leurs archidiacres (pour Saint-Pierre-sur-Dives, l'archidiacre d'Exmois) contrôler, à la fois les infrastructures nécessaires à la pratique religieuse, l'action des clercs auprès de leurs ouailles et plus largement les mœurs, voulant s'assurer que les fidèles avaient un comportement conforme aux principes catholiques. Ils contrôlaient aussi les comptes du trésor de l'église, le produit des quêtes et autres revenus, tenus par les marguilliers.

Parmi ces évêques, on trouve les noms de Gilles de Laval (1495), Jacques de Silly (1527), Monseigneur Louis d'Aquin (1703, 1708), Dominique Barnabé Turgot (1717), François Néel de Christot (1774), Louis Baptiste du Plessis d'Argentré (1778). Jacques de Silly fut aussi Abbé de Saint-Pierre-sur-Dives. Il nous a laissé, visible aux ADO (G144), dans une belle calligraphie, tout un cahier que mes pauvres restes de latin ne m'ont pas permis malheureusement de déchiffrer. Il faudra que je trouve un expert latiniste pour compléter mes recherches.

C'est l'évêque d'Aquin qui eut la bonne idée de produire un questionnaire standardisé, repris ultérieurement par d'autres évêques, à faire remplir par les curés, portant sur la situation de l'église, les vêtements sacerdotaux, le mobilier, l'organisation de l'édifice et d'autres renseignements concernant les paroissiens.

Les différents comptes rendus sont d'inégale importance pour apporter des informations utiles ; pour certains, le style répétitif, succinct et bâclé, comme ceux à mettre à l'actif de l'archidiacre Germain de Farcy, sont révélateurs d'un travail fait à la va-vite, que d'autres comptes rendus ultérieurs viennent même contredire ; d'autres, par contre, montrent un réel investissement scrupuleux du curé, nous livrant un contenu très informatif, détaillé, source précieuse pour qui cherche une image fidèle et concrète de la réalité.

Si ces éléments ne nous permettent pas d'établir un plan précis de l'édifice, ils nous offrent tout de même la possibilité de nous en faire une reconstitution mentale.

L'église paroissiale de Saint-Pierre au début du XVII^e siècle

Ainsi, estimée assez grande par l'archidiacre, on nous dit que l'église, placée au milieu du bourg, a une longueur d'environ 100 pieds, une largeur de 31 pieds pour la nef et de 16 pieds pour le chœur ; Le pied du roi étant de 32 cm environ, cela nous donne une longueur approximative de 32 mètres, une nef de 10 mètres de large alors que le chœur se réduit à 5 mètres.

Ce dernier, construit en pierre de taille et dont les murs sont blanchis, est pavé et voûté, d'une hauteur de 6 mètres. D'un niveau plus bas que la nef, il en est séparé par un chancel constitué d'un balustre ou d'« un mur en arcade ». Le maître autel, dédié à St Pierre et St Paul, est jugé « décent », muni d'une pierre consacrée, un marchepied en bois permet d'y accéder. Il fait face au tabernacle en bois doré, garni de soie à l'intérieur et fermant à clef. On note aussi la présence d'un tableau et d'un retable.

Les fenêtres, protégées de barreaux de fer, sont vitrées et donnent assez de jour. Les fonds baptismaux semblent être dans l'enclos du chœur, côté évangile, c'est-à-dire à gauche quand on regarde le maître autel. De forme ronde, possédant à l'intérieur une cuvette en plomb, ils sont scellés d'un couvercle de bois fermant à clef. Leur est adjointe une cuillère en pierre dure. Plus loin, sur le côté, on distingue aussi un banc pour les ecclésiastiques.

A l'opposé, du côté de l'épître, au fond du chœur, se trouve la petite porte qui permet l'accès à la sacristie. Cette pièce, jugée petite, renferme une ou des armoires où sont rangées les « saintes huiles », les vases sacrés, le linge et les habits sacerdotaux ; malgré les années, ces derniers sont considérés comme en état d'être portés. Ils sont en quantité suffisante pour répondre aux exigences du rituel.

La nef, d'une facture beaucoup plus modeste, possède des murs de moellons maçonnés, dont le blanchiment au lait de chaux disparaît progressivement au fil du temps. Surélevée par rapport au chœur et plus haute - environ 12 à 13 mètres - elle n'est pas voûtée, ni plafonnée ; le sol n'est pavé que sur la moitié au grand dam des évêques qui réclament des travaux nécessaires au sol et au plafond, notamment la pose de lambris.

La chaire se situe du côté de l'évangile et ne possède pas de couronne. Deux bénitiers trônent de chaque côté des portes de l'église. Les bancs, pour certains, sont encombrants et gênent parfois les processions.

Le curé Nicolas Morand, le 1^{er} mars 1702, précise la place de quatre petits autels ou chapelles répartis dans l'édifice :

« Il y en a deux dédiés à Ste Vierge et un à St Sébastien et l'autre à J.C. sous le nom de St Sauveur. Celui de St Sauveur est à costé droit du cœur. Un de ceux dédiés à Ste Vierge à costé gauche, l'autre qu'on appelle l'autel du rosaire dans une chapelle du costé de l'épître au-dessous du cœur, un autre dédié à St Sébastien du costé gauche du cœur.

Il y a tous les autels de pierres sacrées, excepté à celui de St Sauveur auquel on ne dit point la Messe.

Il y a chacun trois nappes quand on dit la Messe, un Canon, l'Evangile St Jean, un coussin, des gradins peints, un crucifix en relief, des chandeliers et un grand tableau à la réserve de l'autel de St Sébastien où il y a une image en bosse dudit St et de celui de la Vierge qui est à costé gauche du cœur où il y a aussy une image en bosse de la Vierge. Il n'y a point de surciel. »

Une des chapelles de la Vierge, côté évangile, est fieffée à un certain Malfillâtre, qui est dit haut justicier. Un confessionnal se situe dans la chapelle du rosaire, l'autre dans celle côté évangile.

Il écrit plus loin que *« les Srs Dunot ont droit de sépulture dans la chapelle St Sauveur ; ils l'ont obtenüe par une rente de trente sols qu'ils ont donné au trésor. »*

Une chapelle réservée au tombeau de la famille Dunot

Effectivement, le 4 mai 1609, devant les tabellions Thomas le Brethon et Geffroy Huard de la vicomté de Falaise, les frères Jacques, Nicolas et Thomas Dunot, « escuiers » prirent en fief

« une place de bans dans ladite église de quatorze pieds de longt et douse de large qui est la chapelle de St Michel, proche et aligné du chanceau de ladite église, à prendre et à y joignant la Cloture qui fait sépara(t)ion entre ledit chanceau et icelle chapelle d'un costé, et filler droit jusque et à l'huissierie de l'huis qui fait entrer dans icelle chapelle d'autre, d'un bout le Gable d'icelle chapelle et en lequel est construit et basty et eslevé un autel qui demeure du compris et enclos d'icelle chapelle et d'autre bout, l'excédent d'icelle après ladite longueur de quatorze pieds du Roy prise ; laquelle chappelle lesdits sieurs frères pouronts faire clore en closture de bois sy bon leur semble pour par eux et leursdits hoirs en jouir à l'advenir comme de leur propre et vray héritage au moyen toutes fois et parce que les dits frères faisant ladite cloture seronts tenus de laisser une allée de deux pieds et demy, mesure que dessus, entre ladite closture et le pillier du chanceau d'icelle église, le plus proche de ladite closture pour aller et venir dans ledit chanceau ; au bout de laquelle closture il sera pendu un huis, lequel fermera. » Il est ajouté que « les frères Dunot pourront y inhumer les corps et devront entretenir en bonne réparation tant de panne que vittre à l'advenir, sans y appeler le général de ladite paroisse, le tout suivant le Certificat ».

Une somme de trente sols est versée le jour même ; une rente foncière annuelle équivalente est à prendre au terme Saint Michel sur les héritiers Violette, débiteurs des Dunot. Cette chapelle qui semble avoir eu plusieurs dédicaces, est jugée par Louis d'Aquin le 15 mai 1703 en très mauvais état, la couverture abîmée, le plancher rongé, le pavé de même « et l'autel dénué de toutes choses ».

A tel point qu'il en prononce l'interdiction tant que les réparations ne sont pas faites. Le 5 septembre 1708, il donne une échéance de six mois, agitant la sanction de remettre en route la bannière de la chapelle. On trouve aussi une lettre non datée de la veuve de Nicolas Dunot, Sieur du Quesnay, nommée Marguerite Turquault et adressée à l'évêque de Sées. Elle s'y plaint du curé qui a empêché l'inhumation d'Adrien Dunot dans la chapelle, suite à un « tumulte scandaleux » qui s'est produit dans l'église.

Les confréries de Charité

On apprend que, sous l'épiscopat de Jacques de Silly, en 1531, fut créée une confrérie de Charité dont les statuts n'ont jamais été homologués par le parlement mais qui fut autorisée à fonctionner par les seigneurs évêques. Une autre confrérie du Rosaire demanda par courrier en 1646 à être fondée : « s'est présenté un gentilhomme et damoiselle de condition et de grande vertu qui ont donné une bonne rente pour fonder ladite confrérie ». Cependant, aucune confirmation ne vint de l'évêché.

En 1741 une autre confrérie, celle du St Sacrement coexiste avec celle de la Charité regroupant les mêmes personnes. Constituée de bourgeois et d'habitants de Saint Pierre sur Dives, la confrérie de la Charité prit l'initiative en 1535 de demander aux religieux de l'abbaye l'autorisation de construire un clocher qui, à l'origine de l'église paroissiale, n'existait pas. La transaction est faite le 17 novembre de la même année avec certaines exigences : les demandeurs ne pourront sonner que la cloche de la Charité ; de plus le maître-autel devra être sous le clocher qui sera édifié sur quatre piliers. Deux autres cloches, l'une de sept cents livres et une autre de moindre poids, pourront être hissées dans la « tour d'église ». Si par besoin, elles devaient être refondues, obligation serait faite d'appeler les moines pour qu'ils constatent qu'elles respectent bien la masse indiquée. Les religieux ajoutent qu'il ne faut absolument pas que cette opération leur soit préjudiciable.

En 1658, le clocher a besoin de réparations. L'idée de récupérer de l'argent en fieffant les bancs recueille l'accord unanime des habitants. Un autre échange avec les moines et leur prieur a lieu au sujet de la sacristie. Elle est déclarée menaçant ruine par l'évêque du Plessis d'Argentré en 1778. Mal commode, trop exigüe, elle fait l'objet d'une demande particulière des échevins pour qu'on la dote d'une autre porte donnant sur l'extérieur, facilitant les déplacements en cas d'inhumation.

Le cimetière est trop petit !

En effet, le cimetière paroissial jouxte l'église. Dans le questionnaire, il est décrit comme entouré de murailles. Il ferme « à clanche », une grande croix de pierre est placée en son milieu. Le curé répond qu'il n'y a pas de place spécifique pour les enfants baptisés, enterrés comme les adultes. Rien n'est prévu pour les enfants mort-nés.

Mandaté par l'évêque de Sées en 1784, le curé d'Estrées-la-Campagne, doyen de Saint-Pierre-sur-Dives, se déplace au cimetière pour vérifier si les dires du curé Joseph de Montigny sont vrais, à savoir que les inhumations ne pourront plus se faire dans le cimetière tant on est obligé d'empiler les corps, par manque de place.

Son procès-verbal nous donne une approximation de l'endroit où le cimetière est placé :

« ce cimetière adjacent à l'église paroissiale située au milieu du bourg, borné d'un côté par les murs de l'abbaye dud(it) lieu, d'autre et d'un bout en buisson, la rüe, et d'autre bout l'église et une place vague contenant à peine un tiers de vergée et est insuffisant pour la sépulture des fidèles de lad(ite) paroisse qui habite par près de deux mille âmes suivant que en atteste Mr le Curé dud(it) lieu, lequel cimettière ainsy qu'une petite portion de terre qui est au-delà de l'église se trouve remplie presque en totalité depuis peu d'année. »

Cette visite sera décisive pour l'acquisition d'un nouveau terrain où l'on établira le nouveau cimetière.

Pierre FERRAND

Sources : Série 1G/176 à 1G/185 ADO, 1G/1266 ADO pour les visites épiscopales, 4H/17 ADC pour la procédure contre l'abbé. H/7217 ADC pour le cimetière.

SOUVENIRS DE LA VIETTE

Je suis né à la mi-juillet 1954, c'est-à-dire 10 ans tout juste après le débarquement et la Libération de Caen puis celle de Vieux-Pont-en-Auge (19 août 1944). Nous verrons plus loin que cela a son importance. Je suis empli de souvenirs emmêlés que je viens aujourd'hui partager avec vous.

Ma famille de Vieux-Pont

Bien que né de l'autre côté de la Plaine, vers Bretteville-sur-Laize, bien au-delà de Saint-Pierre-sur-Dives, je suis augeron par mes parents mais surtout augeron de cœur. Mon père, Raymond Vitrouil de Hiéville est né à Mézidon et ma mère, Yvonne Pistel, est née à Vieux-Pont. Ils s'étaient rencontrés aux bals d'après-guerre.

Mes grands-parents maternels étaient aussi des purs augerons. René Pistel était né au Mesnil-Durand et sa femme, ma grand-mère, Denise Rault, était de Vieux-Pont et elle y a passé toute sa vie. Ils avaient fait connaissance grâce à la proximité de leur labeur quotidien et je n'en connais pas le mystère sauf par des cartes postales anciennes conservées précieusement et prouvant une relation suivie : certaines locales et d'autres timbrées depuis la Turquie ou la Syrie.

Ainsi, René Pistel, né à la bonne date pour échapper au front de 14-18, fut bidasse en 1919 et 1920 au Moyen Orient. Denise Rault resta attachée à sa terre par la nécessité qu'elle avait de se nourrir. Ils se marièrent en 1921. Lui était maçon et le sera sa vie durant. En 1936, ma grand-mère Denise racheta l'épicerie près du calvaire de Vieux-Pont. L'établissement poursuivra son activité jusqu'en 1968, ayant traversé l'Occupation et l'après-guerre, comme on dit.

Ma mère, Yvonne Pistel, devint « Vitrouil » en épousant Raymond, artisan boucher de son état. Ils s'installèrent en 1952 dans un baraquement en bois à Bretteville-sur-Laize qui faisait alors office de boucherie

dans cette commune ravagée par les bombardements. Ils souhaitent échapper un peu (beaucoup) à la tutelle augeronne des parents d'Yvonne, pour faire court. A cette occasion, mon grand-père René Pistel dit : « Mais qu'est-ce qu'ils vont f----e dans ce patelin ? » Pour lui, la plaine au-delà des contreforts du Pays d'Auge, c'était l'Atlantique !

Mon enfance et au-delà au bord de la Viette

Mes grands-parents étaient propriétaires à Vieux-Pont depuis les années 1950 de quelques hectares adossés au moulin de Viette, près de la rivière avec, compris dans le lot, un pré que l'on appelait « le champ des pommiers », planté de pommiers à cidre comme à couteau. La totalité des pommiers fut ravagée avec la tempête Lothar de 1999.

Sur une recommandation du grand-père, mes parents ont acquis vers 1965 plusieurs hectares de terres juste à côté afin d'y mettre des bovins à pâturer. Le pré, également proche de la rivière, s'appelait par convention orale « le champ des marronniers » car trois énormes et magnifiques marronniers dotés d'une extraordinaire couverture y trônaient depuis deux siècles au moins, bien alignés au mitant à distances calculées depuis leur plantation. Ils servaient aux bœufs à se protéger de la chaleur de l'été comme de la pluie de l'automne. Il me reste une photo aérienne datant de 1956 qui l'atteste. Depuis, tous les trois ont été foudroyés dans les années 1980.

C'est dans ce cadre que j'ai passé une bonne partie de mon enfance et de mon adolescence puis de ma vie d'adulte et de parent, pendant les week-ends ou les vacances. J'en fus (et j'en suis toujours) un observateur et un conservateur attentif. Déjà boutonneux, seul ou non, toujours à pied ou à vélo, je furetais dans les herbages, les talus et les mares, jamais loin de la Viette. J'étais à l'affût d'un bon ou un mauvais coup à jouer, à poser des lignes de fond, à tirer à la fronde sur les moineaux, à me poser pour observer un martin-pêcheur, à filer devant une couleuvre, à m'accouper dans un repli et rester interdit devant une renarde qui mulotait pour le soin de ses petits, à reculer à l'abri d'une haie pour éviter un taureau malveillant, à voir une buse bouloter un merle ou à pêcher là où j'avais repéré une belle truite.

Adulte, ma plus belle prise accusait 35 cm, ce qui est exceptionnel pour la taille de cette rivière, prise à la loyale avec un permis de pêche payé rubis sur l'ongle, promis, juré, craché !

Plus tard, en 1995, Angel, mon fils de 8 ans, me fera la nique avec une truite fario de 38 cm. Un brin envieux, j'étais fier d'avoir transmis un savoir-faire en lui apprenant la patience de l'observation, à se laver les mains avec une poignée d'herbe pour cacher au poisson son goût et son odeur de citadin savonné, autant qu'à nouer convenablement un bas de ligne et choisir ses esches selon la saison. Il m'en rapportera tant, avec son frère Léo, que j'en avais assez de vider et nettoyer leurs poissons et leurs anguilles si difficiles à éplucher.

Souvenirs de guerre, à table

Dans les années 1960, les conversations à la table familiale du dimanche midi étaient toujours les mêmes. Les enfants n'étaient pas autorisés à prendre la parole et on écoutait les adultes. Après avoir éclusé l'apéritif, les divers sujets rituels étaient les nouvelles de l'entourage des morts ou de ceux qui ne l'étaient pas encore, des fiançailles, des mariages, des naissances, du prix du beurre comme du kilo de viande aux cours annoncés dans le journal local ainsi que celui de l'hectare comme des « vendues » à venir. Après ça, un ange passait et, finalement, au moment du fromage qui s'invitait après le poulet doré, unique et délicieux, cuit à la cuisinière à bois de chez ma grand-mère, chacun retombait sur ses pattes pour parler de la guerre et de l'été 1944.

Les morts de la guerre ou d'après, soldats comme civils, étaient un sujet central et l'on nous disait : « ne touchez jamais au sol un objet que vous ne connaissez pas ». Il fallait comprendre : munitions, grenades, armes, etc... qui gangrenaient encore le territoire. Il faut dire que, dans le bois de Quévrue, à deux pas de Vieux-Pont, des quidams occupés à faire un feu de nettoyage après la Libération, firent péter des munitions cachées sous le sol. Heureusement, à ma connaissance, il n'y eut pas de morts !

Pourtant, avant l'exode de 1940, après le départ de mon grand-père à la guerre comme artilleur dont il reviendra sourd comme un pot, ma grand-mère avait enterré dans du papier huilé dans son jardin le fusil de chasse qu'il possédait. Celui-ci ne fut jamais retrouvé ! En revanche, j'ai le parfait souvenir que mon grand-père, qui ne fut pas fait prisonnier, garda longtemps deux fusils allemands Mauser qu'il avait probablement récupérés sur le champ de bataille.

Premières expériences

La première leçon que je mis en application intervint en 1964, alors que j'étais interne au Lycée Louis Liard à Falaise. Il nous était interdit d'aller monter sur un talus raide et herbeux, au bout de la cour de récréation. Pourtant, avec quelques autres, nous y avons découvert une grenade enchâssée dans le sol. Nous avons alerté l'administration qui fit ce qu'il fallait faire. Nous n'avons jamais été inquiétés, ni punis à la suite. La lecture des livres d'histoire de la Libération du Pays d'Auge par les alliés canadiens me fera comprendre ce que fut la poche de Falaise – Chambois en août 1944.

Dès ma jeunesse, les adultes profitèrent de la capacité physique que représentaient nos corps en devenir dès l'âge de 8, 9 ou 10 ans. Il fallait peindre les barrières, couper les chardons, tailler les ronces qui rongeaient la bonne herbe, ravauder des clôtures en redressant les piquets bancals et incommodes en allant prendre dans la Viette quelques cailloux pour les tasser au pied et à la masse, curer « à la main » durant les vacances le bief du moulin, gauler et ramasser les pommes le dimanche après-midi avant la reprise de l'internat le lundi matin. Il fallait aussi courir les bêtes. Un jour, mon père avait acheté au marché de Saint-Pierre un lot de veaux destinés à brouter l'herbe grasse le long de la Viette. Ils se sont échappés fissa dès la sortie des bétailières ! Et moi courant après, la peur au ventre, dans le chemin des Coutures de Vieux-Pont, avec en mire, un peu plus loin, le carrefour qui se profilait. La clique des adultes repus de bonnes chaires et de breuvages depuis la collation du matin, inconscients du danger, étaient incapables de faire ce que mes jambes de gamins faisaient. J'avoue qu'entendant ramener, seul, cette dizaine de bêtes en folie de liberté et d'herbes des talus, les uns allant à droite, les autres allant à gauche, au carrefour de

Coupesarte, j'ai pissé dans ma culotte avec les larmes aux yeux alors que ces bestiaux étaient presque plus hauts au garrot que moi. C'était moins de 45 kilos contre dix jeunes bovins de près de 250 kilos ! Je les ai tous ramenés contre leur gré à l'herbage qui devait après engraissement les amener à l'abattoir de Saint-Pierre-sur-Dives pour être vendus, au-delà de la morne plaine, à la boucherie paternelle de Bretteville-sur-Laize dans l'année. J'attends toujours la pièce... !

La Viette fâchée !

Mais quittons le chemin de la résilience et allons aux secrets de la Viette. Cette « petite Vie » fait ses vingt kilomètres depuis sa source à Montviette jusqu'au Mesnil-Mauger où elle se mélange à la Vie. Sur ce parcours, 300 mètres concernent la propriété dont je vous parle. Elle y « serpentine » paresseusement en courbes et anses, très à couvert. Sauf que, si on pouvait la déplier sur cette longueur, elle en ferait bien le double ou le triple, offrant autant de postes à pêcher. Pour qui a l'œil, dans le « champ des pommiers », on en devine son ancien parcours éteint et rectifié par le temps.



Enfant, souvent les mercredis, jour sans tournée à la boucherie, avec mon père nous allions aux herbages de Vieux-Pont pour surveiller les bêtes et les compter. C'est ainsi qu'un été chaud nous y avons débarqué. Un orage violent, coincé entre les hauteurs de Saint-Georges et de Coupesarte, s'était vidangé de longues heures. Sur place, mon père, haut de son mètre quatre-vingt-quatre, sentit qu'un rien n'allait pas. On descendit le premier herbage vers le champ des marronniers en direction de la rivière.



Il y avait une excitation inhabituelle en marge de la rivière. C'étaient des lapins qui quittaient leur terrier de la rive en cherchant refuge ailleurs. Et puis on a vu, pendant de longues minutes, la rivière boursouflée refusant de passer par-dessus la chute, puisque contrainte par son lit, s'épandre lentement mais sûrement dans les prairies en amont. Puis ce fut le tour de l'aval, au « champ des marronniers », de se trouver submergé de l'eau de la Viette charriant bois, troncs, billots avec une force et un silence impressionnants, sûre d'elle-même, envahissant ce territoire, tel dans un vase d'expansion naturel.

Je sentis l'inquiétude chez mon père qui me dit : « On s'en va ! ». On laissa les lapins se trouver un point haut et on fit demi-tour alors qu'un

lièvre au gîte, inquiet également, filait près de nous très loin vers une hauteur à distance. Sans mots, on est revenu à la voiture. Les bovins, sages derrière nous, sans doute rassurés de notre présence, nous accompagnèrent jusqu'à l'ultime barrière. Longtemps après, mon père m'a dit combien il avait eu la frousse ce jour-là.

Chose incroyable, le moulin et la maison situés en aval, 2 mètres en contre-bas de la route, au pied desquels passe le bief qui alimentait autrefois en eau les deux roues du moulin, n'ont jamais été inondés. Les hommes qui ont imaginé le site, il y a presque mille ans, avaient tout calculé pour que cela n'arrive pas !

Pas rancunier, ayant un peu grandi, je suis revenu poser, sur ce lieu même, ma première ligne de pêche et la Viette m'offrit la première truite de ma vie, cadeau de 23 centimètres. On s'en souvient comme d'un premier baiser !

Un drôle d'engin ...

Bien plus tard, adulte, j'ai continué à fréquenter Vieux Pont en particulier pour pêcher sur la rivière. Outre l'évasion de la ville, ce temps là me permettait de me ressourcer, d'observer, de sentir la nature et son silence relatif. Promenant ma canne à pêche au toc, je connaissais à la fin tous les trous d'eau, les rapides, les creux de berges, les radiers, voyant l'évolution du milieu naturel dans le temps, l'envasement qui se déplaçait et comblait quelque temps tel endroit.

C'est ainsi qu'un jour, je découvris un objet métallique au fond du lit, sorte de conteneur qui faisait environ 80 centimètres de long sur 10 de haut et 10 de large. Je reconnus aussitôt un équipement militaire que je laissais sur place. Une crue plus tard, il avait disparu sous la vase. Des années après, à l'occasion d'un reflux, l'engin réapparut. Sûr de moi et ne voulant pas laisser passer cette occasion unique, je suis descendu dans la rivière dont les flancs sont



profonds. Patiemment, j'ai sorti ce conteneur de métal lourd d'eau et de vase pour le hisser sur la berge et enfin l'ouvrir : il vomit toutes ses tripes mais rien d'apparemment dangereux. Son état témoignait de son long séjour au fond de la Viette. Bien plus tard, je l'ai donné à un collectionneur.

Puis un obus !...

En novembre 2013, à nouveau en séjour au moulin familial, mes pas allaient vers le pont du Lieu au Coq sur le chemin du Vigneron, vers Saint Julien le Faucon. Pour ce mois-ci, l'eau était basse et claire. Le soleil bien au midi éclairait comme il fallait le fond du lit. Mes yeux se sont alors arrêtés sur une forme oblongue, le nez en amont vers le sud, presque à la verticale du pont. Je ne l'avais jamais vue, sentie ou repérée, ni touchée car pile à cet endroit, plusieurs fois, haut les jambes dans l'eau, j'avais ôté les embâcles retenus par le pont.



Un obus découvert dans la Viette.

Photographie prise et ne disant rien à personne, à mon retour à Caen, j'adressais un courriel avec la photo au service de déminage qui prit contact. Rendez-vous pris, une camionnette rouge pétant vint à l'église d'où je l'ai accompagnée au lieu secret car le pauvre agent se fut perdu dans la géographie énigmatique des chemins de Vieux-Pont. Ici, tous les chemins ne mènent pas à Rome !

Sur place, le fonctionnaire confirma qu'il s'agissait bien d'un obus complet. D'abord il tenta, du haut du pont, à l'aide d'un aimant, de le lever : échec ! Puis il essaya de le déplacer avec l'aimant vers le bord. Nouvel échec ! Il dut se résoudre à enfiler ses waders et à descendre la pente abrupte et glissante. Au milieu de la rivière, il le roula vers le talus et, ahanant, le monta jusqu'au pont où il le posa lourdement sur le bitume de la route ce qui m'effraya. « Bon, ben c'est fait ! » dit-il laconiquement. Puis il enfourna l'obus dans le cul de sa camionnette sur un lit de sable et fila le train difficilement car je le revis passer deux ou trois fois, cherchant l'issue vers une route qui le mènerai au moins vers une départementale. Fin de cet épisode ...

Bis repetita et le gros lot !

Même parcours, même mois, même hauteur, même clarté de l'eau, même lumière, je retrouve un autre obus quasiment à la même place que le précédent, au fond de la rivière, à la presque verticale du pont. Je doute de moi en oubliant cette fois de prendre une photo. Je crois avoir la berlue ! Mais fort de mon expérience précédente, j'alerte dès mon retour à Caen les démineurs sans, non plus, avertir quiconque. Là, plus que sérieusement, j'ai à nouveau rendez-vous à l'église de Vieux-Pont pour les conduire dans le dédale des chemins. Cette fois ils étaient deux ! Confirmation, c'est encore un obus complet. L'un, expérimenté de la fois d'avant, descend comme devant, muni de ses waders, et s'en va chercher l'encombrant objet. Il le remonte sur la berge avec peu de ménagement. Tellement impressionné, j'ai à nouveau oublié de prendre une photo. Pour bien terminer le travail, ils fureterent en amont, sous le pont, puis en aval et ne trouvèrent rien d'autre. Remontés sur la terre ferme, une conversation s'engage entre les deux démineurs. L'un : « C'est une munition anglaise ». L'autre : « Ah non c'est américain, regarde-la, et en plus elle est propre, il y a peu de concrétions » !

Et moi au milieu, comptant les points, j'étais pressé qu'ils enfournent l'engin dans le bac à sable de la camionnette. Les interrogeant sur la « propreté » de cette munition, ils m'expliquent que bien des habitants locaux ont « pourri » leurs mares ou leurs puits en y balançant tous les restes dangereux de la guerre. D'autres ont conservé ça dans un recoin et leurs successeurs s'en sont trouvés encombrés. Ils me disent que, probablement, c'est un « héritier » qui aurait balancé dans la rivière en deux fois les obus trouvés dans le fond d'un bâtiment, en toute discrétion.

Pour terminer, dans les années 1980/1990, j'ai découvert plusieurs très petits obus, pour obusier au sol, en aval de ce pont, et j'en avais informé le maire de l'époque. Je ne sais ce qui fut fait, mais je ne les ai jamais revus. De tout cela, et comme pour moi dans les années 1960, je mis plus tard en garde à mon tour mes jeunes enfants, nièces et neveux qui barbotaient à l'occasion dans la Viète. A ma connaissance, à part les vairons, ils n'ont pas fait de grandes découvertes, sauf une valise immergée et envasée que nous avons repérée depuis belle lurette dans une anse au lieu dit le Jardin, laquelle je leur avais interdit d'aller chercher.

M'ont-ils obéi ? Y est-elle encore ?

En fait, c'est bien la Viète, cette petite rivière tranquille, périodiquement furieuse, qui a de la résilience à sa manière pour nous tous !

Gilbert VITROUIL

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET !

Comment suivre régulièrement les actualités du Foyer Rural du Billot quand on est géographiquement éloigné ?

Rien de plus simple grâce à Internet où le Foyer Rural du Billot est doublement présent en ligne.

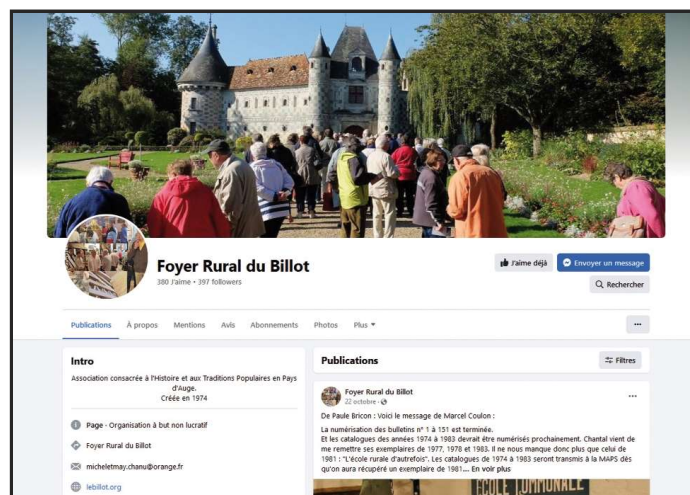
1. Actualités, vidéos, sommaires des différents numéros du Bulletin du Foyer, abonnement, événements à ne pas manquer...

Le site Internet du Foyer est à votre disposition à l'adresse :

www.lebillot.org



2. Pour les plus aguerris, adeptes de la souris numérique, n'hésitez pas à suivre aussi les actualités du Foyer Rural du Billot sur notre **Page Facebook !**



ISSN 0298-6728
Numéro 152 / décembre 2023
Imprimé par Arts'Print Numeric - Condé en Normandie
Dépôt légal : décembre 2023